F 2909
.N6
1851

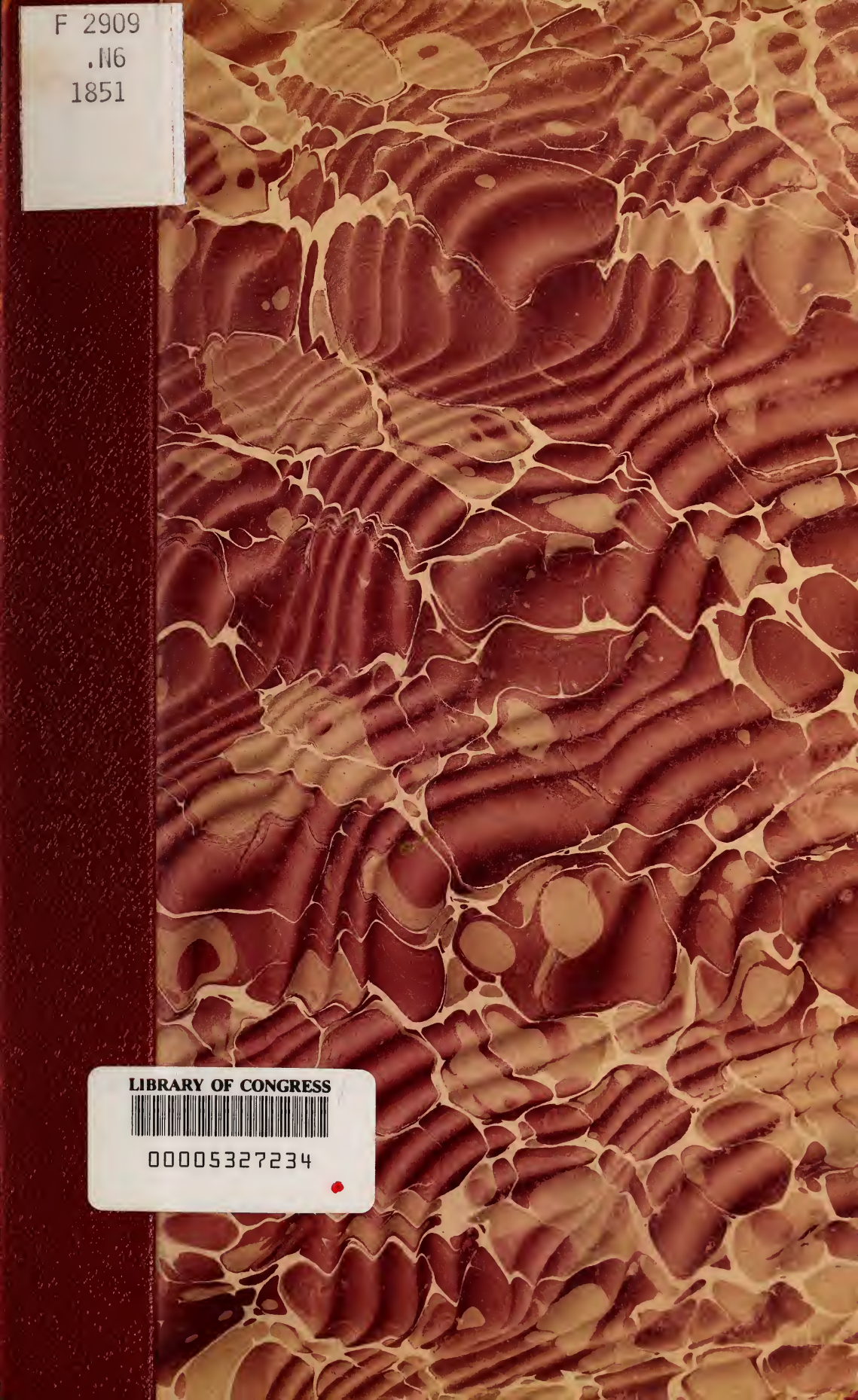

LIBRARY OF CONGRESS
00005327234

LIBRARY OF CONGRESS
1800

DE LA PLATA

ET

DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX ET POLITIQUES

DE LA FRANCE

DANS CE PAYS.

PAR M. NOBLET,

Ex Chef de section du commerce extérieur au Ministère du commerce.

PARIS

IMPRIMERIE DE E. BRIÈRE,

RUE SAINTE-ANNE, 55.

1851.

F2909
.N6
1851

88/135762

DE LA PLATA

ET

DES INTÉRETS COMMERCIAUX ET POLITIQUES DE LA FRANCE

DANS CE PAYS.

DE LA PLATA

ET

DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX ET POLITIQUES

DE LA FRANCE

DANS CE PAYS.

PAR M. NOBLET,

Ex Chef de section du commerce extérieur au Ministère du commerce.

PARIS

IMPRIMERIE DE E. BRIÈRE,

RUE SAINTE-ANNE, 55.

1851.

LIBRARY OF CONGRESS
6
FEB 2 2 1983
COPY
ORDER

83-135162

DE LA PLATA

ET DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX ET POLITIQUES

DE LA FRANCE DANS CE PAYS.[1]

Lorsqu'on se dirige des ports de l'Europe sur les côtes de l'Amérique du Sud, vers le 35e degré de latitude méridionale et le 56e de longitude occidentale, on se trouve, après une traversée de deux mois par les navires à voiles, de trente à trente-cinq jours par les paquebots à vapeur, en face d'un vaste estuaire où les eaux de deux grands fleuves, jointes à celles de nombreux tributaires, se mêlent aux flots de l'Océan. C'est le *Rio de la Plata*, ou rivière d'argent, ainsi nommé par les Espagnols qui en firent la découverte au commencement du seizième siècle. Ce cours d'eau, l'un des plus considérables du Nouveau-Monde, n'a pas moins de quarante lieues de largeur à son embouchure dans l'Atlantique. De ce point jusqu'à celui où il s'enfonce dans l'intérieur sous le nom de *Parana*, il offre, dans un parcours de quatre-vingt-dix lieues environ, une surface sur laquelle des flottes nombreuses pourraient manœuvrer.

Sur la rive gauche de la Plata, à trente lieues à peu près de la pleine mer, s'élève la ville de Montévidéo, capitale de la Banda orientale, maintenant république de l'Uruguay. Port de prime-abord et pourvu d'une excellente rade, Montévidéo domine par sa position avantageuse toute la côte septentrionale de l'estuaire. Sa population, appelée à prendre d'immenses développemens sans la guerre qui désole depuis huit années le territoire oriental, ne dépasse pas aujourd'hui 30,000 âmes. L'état lui-même n'en compte pas plus de 260,000. Borné au nord par la province brésilienne de *Rio-Grande*, au sud par la Plata, à l'ouest par le cours de l'Uruguay, à l'est par l'Océan atlantique et le grand lac Mérim, il forme une sorte de quadrilatère irrégulier, dont la superficie, longtemps évaluée à douze ou quinze mille lieues carrées, doit être réduite, d'après les documens officiels, à 5,610 (1), ce qui donne de 45 à 46 habi-

7483

(1) Extrait de la *Liberté de penser*, Revue démocratique, rue des Petits-Augustins, 5.

(2) Message présidentiel à la législature orientale, 2 mars 1836.

tans par lieue carrée, densité relative supérieure à celle de la population en Russie (2).

Si de Montévidéo l'on remonte, en longeant la rive septentrionale de la Plata, l'espace de soixante-cinq lieues, on entre dans la magnifique rivière de l'Uruguay, dont le cours, accru des eaux du Rio-Négro et d'une foule d'autres affluens, se déploie sur une étendue de quatre cents lieues environ, à partir des plateaux élevés du Brésil où il prend sa source.

Un peu au-dessus du confluent de l'Uruguay, sur la côte méridionale de l'estuaire, à soixante-dix lieues de son embouchure dans l'Océan, se présente la ville de Buénos-Ayres, ancienne capitale de la vice-royauté de ce nom sous la domination espagnole. Elle est aujourd'hui avec son territoire la principale des quatorze provinces qui forment, ou du moins qui sont censées former la confédération argentine (3). Sa population, qui s'est élevée jusqu'à 70,000 âmes avant l'administration actuelle, ne va pas maintenant à plus de 40,000. On évalue celle de la province tout entière à 210,000 âmes, et à 800,000 celle de toutes les provinces confédérées. Séparé, à l'est, de la république orientale et du Paraguay, par l'Uruguay et le Parana, le territoire argentin s'étend à l'ouest jusqu'au Chili, où il rencontre la cordilière des Andes, au nord jusqu'aux limites de la Bolivie, et au sud jusqu'à l'Océan atlantique et la Patagonie. Il embrasse ainsi une superficie de cent dix-huit mille lieues carrées sur laquelle la population, disséminée fort diversement selon les provinces, donne à peine six à sept habitans par lieue, ou le sixième à peu près de la densité proportionnelle de la population dans l'Uruguay.

Buénos-Ayres a été longtemps le principal port de commerce sur le Rio de la Plata. Mais les sables qui en obstruent l'entrée et la concurrence de Montevidéo ont beaucoup diminué son importance. En quittant ce port et en remontant un peu au nord-est, on arrive à l'île de Martin-Garcia, qui commande à la fois l'entrée du Parana et celle de l'Uruguay. C'est le Gibraltar de la Plata. Entre les mains d'une puissance européenne elle serait imprenable. Il a suffi de quelques heures à l'escadre anglo-française pour s'en emparer en 1846.

En cet endroit les eaux du Parana, divisées en une multitude de canaux par les îles qui s'accumulent derrière le rocher granitique de Martin-Garcia, ne sont pas sans offrir quelques difficultés à la navigation. Mais après avoir franchi les passes du Delta, les navires d'un fort tonnage remontent aisément jusqu'à la ville de l'Assomption, capitale du Paraguay, en laissant à droite les provinces d'Entre-Rios et de Corrientes, qui appartiennent nominalement à la confédération argentine.

Un peu avant d'arriver à l'Assomption, on rencontre, sur la rive droite du Parana, le Pilcomayo, vaste rivière dont le cours de 385 lieues remonte jusqu'aux plateaux de Potosi, dans la république de Bolivia, et par le-

(2) La densité relative de la population est de 40 habitans par lieue carrée pour la totalité de l'empire, et de 41 pour la Russie d'Europe.

(3) Les quatorze provinces sont Buénos-Ayres, Entre-Rios, Corrientes, Santa-Fé, Cordova, Santiago del Estero, Tucuman, Salta, Jujuy, Catamarca, la Rioja, San-Juan, San-Luiz et Mendoza.

quel, à l'aide des nombreux affluens qui descendent presque jusqu'aux rivages de l'Océan Pacifique, les deux mers pourraient être mises en communication et le Paraguay rapproché de la Chine.

Le Paraguay, cette contrée mystérieuse si longtemps fermée aux regards de l'Europe par la politique espagnole et par les défiances du dictateur Francia, est le dernier des trois états indépendans intéressés directement dans la question de la Plata. Compris tout entier dans le vaste parallélogramme que forment au sud, à l'est et à l'ouest, le Rio-Paraguay et le Parana, il confine par sa frontière du nord tout entière au territoire brésilien. Sa population, presque égale à celle de la confédération argentine, quoique resserrée dans un espace dix fois moindre, atteste les progrès du pays et l'habileté de son gouvernement. On estime l'étendue du territoire paraguayen à 10,000 lieues carrées, et le nombre de ses habitans à 600,000, ce qui porte la densité relative à 60 habitans par lieue, chiffre inférieur d'un quart seulement à celui de la Turquie d'Europe (1), et beaucoup plus élevé que dans toutes les autres parties de l'ancienne vice-royauté de Buénos-Ayres.

Quand on considère l'immensité du territoire où s'agitent les peuples si clair-semés des deux rives de la Plata, et que l'on se reporte aux efforts constans par lesquels l'Espagne a réussi pendant trois siècles à en éloigner non-seulement l'immigration de l'Europe, mais tout contact européen, on est vivement frappé de la disproportion de l'œuvre entreprise par cette monarchie et de ses ressources réelles. Trop faible de population pour suppléer à l'insuffisance et à la disparition graduelle des peuplades aborigènes, s'épuisant elle-même par ses propres conquêtes, l'Espagne, pendant le cours de trois cents années, n'a su faire fleurir dans ces solitudes que la religion catholique. Des arts, de l'industrie, à peine existait-il quelques traces au moment de l'émancipation, qui remonte, pour la Plata, à l'année 1810. La situation a peu changé depuis cette époque. Pour l'indépendant sud-américain comme pour l'ancien colon espagnol, les travaux agricoles sont toujours l'occupation principale, presque la seule qu'il comprenne et qu'il honore, et encore la culture proprement dite est-elle à peu près abandonnée aux indigènes convertis et aux métis, qui recueillent, sans beaucoup de soin, quelques récoltes de riz, de maïs, de tabac et de coton.

Le Paraguay fait exception à cet égard comme à beaucoup d'autres. Sous la savante direction des missionnaires, soigneusement continuée par Francia, le pays s'est couvert peu à peu de nombreux villages, dont les habitans joignent à la culture en grand du tabac et du coton, celle de la canne à sucre, que leur sol produit spontanément, aussi bien que la canelle sauvage qui se vend en Europe pour canelle de Ceylan. Ils cultivent encore la vanille, la rhubarbe, la cochenille et le mathé, cette herbe précieuse qui remplace au Brésil et dans toute l'Amérique du Sud le thé de la Chine. La vente annuelle du mathé et du tabac, dont l'Etat est

(1) La densité relative de la population de la Turquie d'Europe est de 80 habitans par lieue carrée.

le plus fort cultivateur, produit un revenu de trois millions de francs. On évalue à une quantité de 450,000 arrobes, ou 4,658,000 kilog. environ la seule récolte du tabac, lequel, pour le goût et la finesse, l'emporte de beaucoup sur celui de la Havane (1). Malheureusement toutes ces denrées, qui constitueraient un élément d'échanges considérable, sont réduites à s'écouler lentement et difficilement par les transports intérieurs sur des voies de communication fort imparfaites. La politique du gouvernement, surtout les prétentions de Buénos-Ayres à la souveraineté absolue du Parana, ont empêché jusqu'ici les productions du Paraguay d'entrer dans le mouvement régulier des transactions européennes.

Partout ailleurs qu'au Paraguay, l'occupation favorite de la race blanche consiste dans l'éducation des bestiaux. Quelques bêtes à cornes, quelques troupes de moutons et de chevaux, lancées par les Espagnols dans ces prairies vierges où elles rencontraient une nourriture abondante, rendue plus attrayante et plus salubre par les plantes salines qui y croissent naturellement, ont multiplié dans des proportions extraordinaires ; elles font aujourd'hui la richesse des *estancias*, fermes immenses où se concentrent l'éducation et l'abattage des troupeaux, la préparation des cuirs, du suif et des issues, la tonte des moutons, la récolte du crin, etc. Ces valeurs, dues exclusivement au travail des *estancieros*, forment la principale base du commerce des villes maritimes avec les autres contrées de l'Amérique et avec l'Europe.

On comprend que les mouvemens de ce commerce ont dû être fréquemment altérés par les alternatives de guerre et de révolutions qui depuis douze ans sont l'état habituel de ces contrées. Selon que l'avantage passe d'une rive à l'autre, selon que les hostilités intestines ou les démonstrations de l'Europe se portent de Montevidéo à Buénos-Ayres et réciproquement, les transactions commerciales s'affaissent ou se relèvent sur l'un ou l'autre point. Ce n'est donc pas sans réserve qu'il est permis de raisonner sur les données numériques qu'elles accusent. Nous noterons toutefois qu'en 1842, un an après le traité du 29 octobre 1840, négocié par M. de Mackau, l'exportation générale de la république argentine à toutes destinations s'est évaluée à 36 millions de francs. Nous noterons aussi qu'à la même époque la douane de Montevidéo ne rapportait pas moins de 15 millions, et que l'ensemble des échanges dans l'Uruguay atteignait une valeur de 111,603,000 fr., dont 66,989,000 fr. à l'importation et 44,693,000 fr. à l'exportation (2).

A côté de ces données générales, les documens français fournissent les chiffres suivans :

Pendant toute la période décennale de 1827 à 1836, l'ensemble des échanges de la France tant avec Buénos-Ayres qu'avec Montévidéo n'avait porté en moyenne que sur une valeur de. . . . . 7,300,000 fr.

Voici la progression qu'il a suivie depuis cette époque :

(1) Le docteur Reugger : Reise nach Paraguay.

(2) Voir les relevés de la douane de Montévidéo, dans l'ouvrage de M. Ad. Delacour, 1845.

De 1837 à 1846, la moyenne décennale présente une valeur de. 19,200,000

Si l'on calcule, sur les cinq années 1843 à 1847, on trouve pour l'année moyenne.. 19,900,000

Et si l'on tire, comme terme de comparaison, une autre moyenne sur les trois années 1847 à 1849, on arrive à une valeur de.. 29,200,000

Ce dernier chiffre rapproché des précédens, peut être considéré comme un indice assez exact des progrès auxquels serait appelé notre commerce avec ces pays dans une situation moins agitée.

Afin de mieux préciser la marche des transactions sur les deux rives de la Plata, nous donnerons la décomposition de ces chiffres, en les présentant année par année, séparément pour chacun des deux états ; seulement nous ne remonterons pas au-delà de 1840.

Valeurs échangées entre la France et la Plata, de 1840 à 1849 inclusivement.

Années.	Avec l'Uruguay.	Avec la confédérat. argentine.	Totaux.
1840.	10,400,000 fr.	3,000,000 fr.	13,400,000 fr.
1841.	18,900,000	9,600,000	28,500,000
1842.	20,900,000	17,000,000	27,900,000
1843.	11,400,000	18,100,000	29,500,000
1844.	3,800,000	15,600,000	19,400,000
1845.	2,400,000	16,700,000	19,100,000
1846.	6,300,000	3,500,000	10,800,000
1847.	24,000,000	4,600,000	28,600,000
1848.	15,900,000	5,000,000	20,900,000
1849.	6,800,000	31,300,000	38,100,000

Rien ne peint mieux que ce tableau les tristes vicissitudes qu'imposent à nos relations commerciales dans ces contrées les troubles perpétuels où elles vivent, les péripéties inattendues qui en résultent. Lorsqu'on voit le commerce français avec l'Uruguay descendre de 21 millions à 2,400,000 fr., pour remonter ensuite à 24, et tomber deux ans plus tard à moins de 7 ; tandis que nos affaires avec la république argentine, après avoir atteint le chiffre de 18 millions, descendent à 3 millions et demi et s'élèvent trois ans après à 31 ; on peut dire avec certitude qu'il y a eu là bien des mécomptes mêlés à des succès plus ou moins rapides, mais, en somme, de fâcheuses réactions qui n'ont pu être sans effet ni sur notre industrie ni sur nos opérations maritimes.

Et la France n'est pas le seul pays, à beaucoup près, qui ait à souffrir de ces perturbations. L'Angleterre, dont les intérêts ont été représentés, bien à tort, comme tout à fait distincts des intérêts français, ne s'en trouve pas mieux que nous. Si, en apparence, le commerce anglais n'éprouve pas dans la Plata les mêmes variations que le nôtre, c'est que mieux pourvues de capitaux, plus hardies et plus aventureuses, les maisons anglaises opèrent en général sur des masses et pour des périodes de temps plus considérables. Presque seuls de tous les Européens, les Anglais trafiquent directement avec l'intérieur du pays, ce qui, en les exposant parfois à de grandes pertes, donne cependant à leurs spéculations un

caractère à peu près indépendant des éventualités politiques dans les villes de la côte. Plus timides ou plus prudens, les négocians français travaillent surtout avec celles-ci, dont ils ressentent par conséquent presque toutes les impressions. On va voir néanmoins que l'Angleterre est loin d'avoir évité les alternatives énormes de hausse et de baisse qui ont trop souvent affligé nos échanges. Elle n'a guère publié jusqu'ici, relativement à la Plata, que le chiffre de ses exportations, et encore ne distingue-telle entre l'Uruguay et l'État argentin que depuis 1846. Voici les données que nous trouvons dans les documens britanniques ; elles concernent le commerce spécial seulement, c'est-à-dire les produits d'origine anglaise.

Valeurs des marchandises anglaises exportées pour la Plata, de 1841 à 1848 inclusivement.

Années.	Uruguay.	Confédérat. argent.	Totaux.
1841.	»	»	24,734,000 fr.
1842.	»	»	24,245,000
1843.	»	»	17,510,000
1844.	»	»	19,604,000
1845.	»	»	14,538,000
1846.	3,836,000	850,000	4,686,000
1847.	8,352,000	3,711,000	12,063,000
1848.	3,919,000	11,230,000	15,149,000

Ainsi, il y eu des temps où l'exportation anglaise après s'être élevée, pour les deux états, jusqu'à près de 25,000,000, est tombée à 4,686,000 fr., chiffre qui se composait de 3,836,000 fr. pour l'Uruguay, et de 850,000 fr. seulement pour la confédération argentine. Or, cette dépression extraordinaire arrivait, remarquons-le bien, en 1846, à une époque où la place de Montévidéo, qu'on suppose plus favorable à la France, était réduite aux plus cruelles extrémités par les forces belligérantes d'Oribe et de Rosas, tandis que Buénos-Ayres, que l'on représente comme plus favorable à l'Angleterre, semblait au moment de triompher de sa rivale. — A cette même époque nous éprouvions fortement nous-mêmes le contre coup des événemens militaires et du conflit entre les deux états, comme le prouve le relevé suivant de nos propres exportations en produits indigènes :

Valeurs exportées de France pour la Plata, de 1840 à 1849 inclusivement.

Années.	Uruguay.	Confédérat. argentine.	Totaux.
1840.	3,754,000 fr.	2,611,000 fr.	6,365,000 fr.
1841.	8,648,000	3,106,000	11,754,000
1842.	11,044,000	3,774,000	14,818,000
1843.	4,521,000	4,384,000	8,905,000
1844.	2,105,000	4,676,000	6,781,000
1845.	1,632,000	4,136,000	5,768,000
1846.	1,582,000	505,000	2,087,000
1847.	4,760,000	905,000	5,665,000
1848.	3,220,000	2,440,000	5,660,000
1849.	2,270,000	13,679,000	15,949,000

Quelques différences qui existent entre certaines parties de ce tableau et le relevé précédent, il suffit, ce semble, pour établir que la prétendue divergence des intérêts commerciaux entre l'Angleterre et la France n'est qu'une pure supposition. En réalité, la France et l'Angleterre ne sauraient avoir qu'un intérêt commun dans ces contrées, celui d'y ramener le calme et la sécurité, double condition du développement du commerce sur les deux rives de la Plata. Si la Grande-Bretagne peut y placer ses toiles de lin, ses calicots, ses fortes étoffes de laine, la France peut y expédier ses draps légers, ses indiennes imprimées, ses soieries. Si les Anglais y trouvent des consommateurs pour leurs spiritueux, leurs grosses quincailleries, leurs savons à bon marché, nous y trouvons, nous, des débouchés pour nos vins du Midi qui s'approprient chaque jour davantage aux goûts et aux besoins de ces climats; pour nos modes, nos broderies, nos articles de luxe, que se disputent partout les populations conduites à l'aisance par le commerce. Il y a place dans la consommation pour le génie industriel des deux pays, et rien ne les excite à réveiller sur ces plages lointaines le vieil antagonisme qui leur a été si funeste en Europe.

Les deux premiers peuples de la chrétienté ont d'ailleurs en commun une mission plus haute, que leurs gouvernemens ne sauraient méconnaître. Dans ces contrées presque désertes, la providence elle-même semble les inviter à verser avec leurs populations exubérantes les bienfaits de la civilisation. La tâche à laquelle a failli l'Espagne leur revient de droit. L'activité de la race anglo-normande, l'attraction qu'exerce naturellement sur d'anciens colons espagnols la race latine dont la France est le principal représentant, peuvent se développer dans ces solitudes sans crainte de se heurter. Ce n'est pas trop des efforts combinés de ces deux forces pour l'œuvre que Dieu leur impose. En contrarier l'accomplissement par de vaines rivalités de commerce ou de politique, ce ne serait pas seulement une erreur déplorable, ce serait une criminelle révolte. Rien n'indique jusqu'à présent, de la part de l'un ou de l'autre pays, la moindre tendance à encourir une telle responsabilité. Si, dans ces derniers temps, la marche du gouvernement britannique a pu donner à ses actes dans la Plata une couleur équivoque qu'on s'est trop hâté d'interpréter à mal, cela tient à des circonstances particulières dont nous parlerons tout à l'heure, et peut-être aussi à une sorte de lassitude qu'expliquent trop bien, il faut l'avouer, nos propres hésitations.

§ Ier.

APERÇU DES ÉVÉNEMENS. — BUÉNOS-AYRES ; RIVADAVIA ; ROSAS.

Nous avons dit que l'affranchissement des colonies espagnoles de la Plata date de 1810. A cette époque, l'Espagne semblait arrivée au dernier degré de sa ruine. La fierté et la liberté castillanes n'avaient plus

d'asile en Europe que sur les rochers de Cadix. L'homme qui reconstruisait à son profit l'empire de Charlemagne, voulait y joindre la monarchie de Charles-Quint. La royauté de droit, son alliée d'abord et sa protégée, était devenue sa prisonnière. La royauté de fait, sous le nom d'un membre de sa famille, commandait de la ligne des Pyrénées à l'extrémité de l'Andalousie. Elle osa réclamer l'hommage des colonies américaines. Celles-ci refusèrent noblement, et ne virent plus dans les armées de l'autorité métropolitaine qu'un instrument de tyrannie contre lequel elles avaient à lutter et à vaincre. Ce fut le lendemain même de leur triomphe définitif sur les troupes royales, que se dessinèrent les trois grandes divisions territoriales qui se partagent aujourd'hui, comme Etats souverains, l'ancienne vice-royauté de Buénos-Ayres.

Un traité d'alliance défensive, passé le 12 octobre 1811, entre le nouveau gouvernement des provinces argentines et celui du Paraguay, reconnut l'indépendance de ce dernier, qui se plaça aussitôt dans un état d'isolement complet, s'absorbant tout entier aux soins de son administration intérieure. Quant à la Banda orientale, délivrée la dernière du joug de la métropole, bien qu'en principe son émancipation date du 20 juin 1814, jour où, après un siége de vingt-trois mois, les dernières troupes de l'Espagne capitulèrent à Montevidéo devant le drapeau de l'indépendance, ce n'est cependant que beaucoup plus tard qu'elle put former un état libre et souverain. Les troubles occasionnés par Artigas, les prétentions des Portuguais du Brésil, qui revendiquaient cette province pour la maison de Bragance, et qui, après l'avoir envahie une première fois en 1812, l'occupèrent à main armée en 1816, et même l'incorporèrent au Brésil 1823, retardèrent son affranchissement réel jusqu'en 1825, époque à laquelle les Orientaux réussirent enfin à se délivrer eux-mêmes de toute domination étrangère. Trois ans après, le Brésil reconnut solennellement leur indépendance par le traité conclu à Rio-Janeiro le 28 août 1828 sous les auspices de l'Angleterre.

Jetons un coup-d'œil rapide sur l'organisation successive des trois Etats et sur les événemens qui s'y rattachent.

Buénos-Ayres, la plus importante de toutes les provinces de la Plata, tant par le rôle qu'elle avait joué sous la domination espagnole que par sa population, son commerce et la part décisive qu'elle avait prise à la guerre de l'indépendance, aspirait assez naturellement à devenir le centre et l'âme de la nouvelle puissance hispano-américaine. A cette ville appartenaient les hommes les plus illustres de la révolution; ceux qui l'avaient dirigée dans le conseil et l'avait fait triompher sur le champ de bataille. Personnifiant en eux la cause de l'indépendance, ils crurent pouvoir personnifier aussi dans Buénos-Ayres la nationalité nouvelle de la Plata. Sans s'accorder peut-être parfaitement sur toutes les parties de leur système, ils entendaient constituer un gouvernement dans lequel les différentes provinces, tout en conservant leurs libertés spéciales, reconnaîtraient néanmoins la suprématie d'un pouvoir central et fort, dont Buénos-Ayres représenterait l'*unité directrice*. Mais cette pensée, plus ou moins combattue dans les provinces voisines de la capitale, était surtout repoussée dans les provinces éloignées. Chacune d'elles

avait servi de son sang la cause de la liberté. Chacune avait été le théâtre de luttes héroïques; chacune renfermait des notabilités qui, sans avoir acquis l'illustration des Buénos-Ayriens, pouvaient prétendre à une juste part de la reconnaissance du pays. Accoutumés au commandement et à l'influence locale que leur valaient leurs services, ces hommes d'action ne comprenaient l'union argentine que sous la forme d'une alliance purement *fédérative*, dans laquelle le libre arbitre de chacun des Etats coassociés serait à peine balancé par le lien des intérêts communs. De là la dénomination d'*unitaires* appliquée aux premiers, et celle de *fedéraux* donnée aux seconds; — distinctions absolument sans objet aujourd'hui, les fédéraux pratiquant en fait et depuis longtemps tous les principes des unitaires, dont ils ont même exagéré la tendance.

Les divergences, d'abord théoriques, des deux partis ne tardèrent pas à dégénérer en sanglantes querelles. La constitution du 30 avril 1819, promulguée par le deuxième congrès de la confédération argentine, instituait un gouvernement à peu près analogue à celui de l'Union américaine du Nord. Cette sorte de transaction, qui aurait dû réunir tous les partis, n'en satisfit aucun. Les *fédéraux* en appelèrent les premiers aux armes. Ils triomphèrent d'abord, et renversèrent l'autorité siégeant à Buénos-Ayres, puis furent renversés à leur tour peu de temps après, puis se relevèrent en 1820. Mais, chose singulière! ce fut le parti *fédéral* qui rendit le pouvoir aux *unitaires*, en conférant au plus illustre d'entre-eux, D. Bernardino Rivadavia, les fonctions ministérielles, d'où il passa bientôt après à celles de président.

Elevé à l'école du dix-huitième siècle, Rivadavia peut être considéré comme le représentant des idées modernes en Amérique. Il avait visité les principales contrées des deux mondes, la France, l'Angleterre, les Etats-Unis. Il en avait étudié les mœurs et les institutions. Il adopta dans son administration leurs principes civils et religieux. On l'en a blâmé comme d'une faute, en lui reprochant d'avoir anticipé sur l'œuvre du temps par un système politique incompatible avec les préjugés de la plupart de ses compatriotes. Quand il serait vrai que la marche progressive imprimée à l'action gouvernementale par Rivadavia ne fût pas exactement appropriée à l'état intellectuel des populations de l'intérieur, était-ce une raison pour qu'il dût y renoncer? Si l'ignorance et la superstition règnent encore dans les provinces, les villes du littoral, foyer de l'activité commerciale et politique du pays, sont dans une situation toute différente. Eclairées au contact des européens, elles précèdent leurs confédérés dans la voie de la civilisation : leur population, relativement beaucoup plus forte que celle des provinces, diffère peu des populations européennes sous le rapport des lumières. On ne voit pas pourquoi elle aurait été condamnée à végéter dans les langes du vieux régime espagnol, sous prétexte que ce régime convenait mieux à certaines parties du territoire. Les pays avancés doivent au contraire donner le mouvement à ceux qui le sont moins, et c'est précisément ce que Rivadavia s'était proposé. Il avait compris, d'ailleurs, l'urgente nécessité d'encourager la colonisation des immenses territoires de la Plata par l'émigration européenne. Or, pour la déterminer, les immunités et les autres avantages offerts par le

gouvernement ne suffisaient pas; il fallait l'appât d'une législation conforme aux idées et aux habitudes de l'Europe.

Rivadavia dota la confédération argentine de la plupart des grands principes proclamés par la révolution française. La liberté individuelle, la liberté de la presse, l'égalité devant la loi, l'inviolabilité des propriétés, la liberté des cultes, prirent place dans les lois fondamentales de l'Etat. Il établit le régime représentatif républicain, et régla le mode d'élection à la représentation nationale. Une loi disposa qu'aucun impôt ne serait perçu, aucune dépense faite ou ordonnée sans le concours de la législature, à laquelle le budget serait soumis tous les ans. Sa probité, sa sévère économie firent régner l'ordre dans les finances. Sa vigilance assura la sécurité des citoyens. Il fonda des sociétés de bienfaisance, des caisses d'épargne, des écoles primaires, une université à Buénos-Ayres, un musée, une bibliothèque, une banque nationale.

En même temps il créa les relations extérieures de son pays, et le fit entrer, par ses négociations, dans la famille des nations civilisées. Il obtint des Cortez espagnoles, en 1823, une suspension d'armes comme préliminaire d'un traité de paix et d'amitié, qui devait stipuler la reconnaissance des Républiques de la Plata, et quoique cet acte ait été annulé postérieurement par le pouvoir absolu de Ferdinand VII, il n'en eut pas moins un résultat considérable ; il détermina la reconnaissance du cabinet de Washington, qui fut bientôt suivie de celle du cabidet de Westminster; la France vint ensuite, et toute l'Europe successivement imita les deux grandes puissances européennes.

Enfin, quoique plus civile que militaire, l'administration de Rivadavia ne fut pas non plus étrangère à la gloire des armes. Ce fut elle qui prépara par d'énergiques secours l'affranchissement définitif de Montévidéo, alors occupée par le Brésil, et qui signa, le 26 octobre 1826, l'érection de la Banda Orientale en Etat libre, indépendant et séparé, sous le nom de République de l'Uruguay.

Respecté de l'étranger, estimé même de ses adversaires personnels, Rivadavia se vit tout à coup, après sept années d'administration, comme ministre ou comme président, en butte à l'hostilité déclarée des provinces, qui refusèrent de sanctionner la Constitution *unitaire* du 24 décembre 1826. Il aurait pu résister à une attaque ainsi dirigée contre tout son parti politique, et se maintenir à l'aide des troupes qui lui étaient dévouées. Mais employer la force et recourir peut-être à la dictature pour garder son autorité, c'eût été démentir les principes de toute sa vie. Il préféra descendre de la présidence, à laquelle un décret de la législature l'avait appelé de nouveau. Le 7 juillet 1827, le grand citoyen résigna le pouvoir pour se retirer en Europe. Il passa ensuite au Brésil, où il mourut pauvre, honorable et toujours honoré.

Avec Rivadavia disparurent le désintéressement et l'abnégation, ces vertus nécessaires aux gouvernemens républicains. Son propre parti donna le signal de la guerre civile. Il était loin d'approuver la modération toute civique de son chef. Puissant dans l'armée, dont il occupait les principaux grades, il souleva les troupes contre l'autorité centrale, alors aux mains du parti contraire, les *fédéraux*, et parvint sans peine à

leur arracher le pouvoir. Mais sa domination, qui dura peu, ne fut guère signalée que par le meurtre odieux et impolitique de Dorrégo, président élu après la démission de Rivadavia. Une seconde révolution, à laquelle l'agent officiel de la France ne fut pas étranger, ainsi que nous l'expliquerons plus loin, amena sur la scène don Juan Manuel Ortiz y Rosas, élu d'abord comme gouverneur et capitaine-général de Buénos-Ayres, le 8 décembre 1829, puis nommé plus tard président avec des pouvoirs extraordinaires, c'est-à-dire dictateur.

Esquisser la vie et le caractère de Rosas n'est pas chose facile. Il a été si diversement jugé, même en Amérique, ses actes, ses talens et ses défauts lui donnent une physionomie si particulière, qu'on risquerait de se tromper sans doute en le jugeant avec les seules idées de la civilisation moderne. L'homme qui sut s'élever de l'humble emploi de *capataz* (1) d'une *estancia* à la suprême magistrature de son pays, ne saurait être un homme ordinaire. Pour l'apprécier, il faut non-seulement l'étudier dans ses actes, mais en rechercher l'esprit dans l'esprit même et les mœurs de la classe à laquelle il appartient.

La nature a fait pour Rosas ce que n'aurait pu faire l'éducation la plus achevée. Elle l'a doué d'une énergie de volonté que peu d'hommes publics possèdent au même point. Très-illettré, il supplée à ce qu'il lui manque de lumières par l'esprit de suite et l'énergie. Son ignorance même fait sa force : elle lui donne sur la partie inculte de la population l'influence qu'exerce naturellement la conformité des habitudes, des sentimens et du langage. Renfermé longtemps dans les durs travaux de l'*estancia*, Rosas a passé les meilleures années de sa vie avec les *Gauchos*, ces pasteurs à cheval, dont il a pris les goûts, les mœurs et les idées. Comme eux, il était alors exclusivement occupé des soins de sa fortune. Aussi eut-il peu de part aux luttes de l'indépendance. Les ennemis naturels des *Gauchos* sont les Indiens, dont les brusques irruptions portent la dévastation et le pillage dans leurs exploitations et jusque sous les retranchemens où ils campent plutôt qu'il n'habitent. Ce n'est guère que contre ces peuplades que Rosas a servi militairement la République, et dans ces *exécutions*, où il a remporté de grands avantages, il ne s'est pas montré moins cruel, moins sauvage que les *sauvages* mêmes. Quant à la guerre régulière contre les armées espagnoles, il ne l'a jamais faite que secondairement. Une foule d'officiers de mérite, les San-Martin, les Las-Héras, les Lopez, les Dorrégo, les Balcarce, etc., brillaient au premier plan ; Rosas était à peine relégué sur le second ; et ce n'est pas une des moindres singularités de sa vie, qu'après une époque toute militaire, ayant acquis si peu de considération par les armes, dénué d'ailleurs de toute illustration civile, il soit parvenu à dépasser tant d'hommes illustres, dont quelques-uns, aujourd'hui encore, soutiennent son pouvoir, ou du moins s'y soumettent.

Les premiers pas de Rosas sur la scène politique semblent n'avoir eu pour but que de s'y préparer une extension de puissance, plus d'ac-

(1) Chef ou fermier d'une exploitation agricole.

cord avec son caractère qu'avec les lois et le vœu réel du pays. De 1829 à 1832, son administration comme gouverneur et capitaine-général de Buénos-Ayres, ne fut marquée que par ses avances au parti *unitaire*, qui eut peut-être le tort de les repousser, et par ses efforts pour mettre un terme à l'anarchie des provinces, en reconstituant la fédération devenue tout à fait nominale depuis le rejet de la constitution proposée par Rivadavia, en 1826. Ayant échoué des deux côtés, il n'accepta pas les honneurs de la réélection. La législature lui avait montré son peu de sympathie par divers actes de défiance, notamment en lui refusant la continuation des pouvoirs extraordinaires. L'autorité ne lui convenait point à ce prix. Il sollicita le commandement d'une expédition contre les Indiens qui infestaient de nouveau les provinces du sud, et qu'il refoula jusque dans les déserts de la Patagonie. Rosas se vante d'avoir exterminé dans cette guerre vingt mille Indiens, et conquis à la République plus de huit mille lieues carrées, territoire inculte et glacé, où manquent également la race humaine et la végétation. Quoi qu'il en soit de la valeur de cette conquête, Rosas ne l'entreprit pas sans avoir pris ses mesures pour en être amplement récompensé. Il laissait l'administration de Buénos-Ayres toute peuplée de ses créatures, et la campagne sous la domination de ses *Gauchos*, pour lesquels il n'y avait plus, dès-lors, d'autres lois que les siennes. Aussi, pendant son absence, toute action gouvernementale devint-elle à peu près impossible, et ce fut en vain que le parti fédéral chercha à reconstituer l'administration sous la présidence d'un de ses chefs les plus distingués, le général Balcarce. Obéi tout au plus dans quelques villes du littoral, son autorité s'éteignait aux portes de Buénos-Ayres. Il fallut de nouveau recourir à Rosas, et lui déférer la dictature, seule condition qui pût le décider *à se sacrifier au vœu du peuple*. C'est à partir de cette époque que commence à se dessiner son système politique.

Ce système, longtemps environné d'obscurités prudentes, a cessé d'être une énigme pour l'Europe, et probablement aussi pour l'Amérique. C'est tout simplement le pouvoir sans contrôle au dedans, la guerre et la conquête au dehors. Pour l'établir, rien ne lui a coûté. Il n'était pas cruel par caractère ; il l'est devenu par calcul. Si l'on excepte ses exécutions barbares sur les Indiens, et la mort de Dorrégo, son premier patron, qu'il livra aux vengeances d'un ennemi personnel, Lavalle, on n'avait pas eu généralement à lui adresser le reproche d'inhumanité. Il avait même, quoique *Gaucho*, montré moins de penchant à verser le sang que la plupart des héros de l'indépendance. Aujourd'hui le meurtre et la violence sont les auxiliaires habituels de son pouvoir. Rosas procède par l'intimidation. C'est à la terreur qu'il demande le maintien de l'ordre à l'intérieur, de même que ses succès à l'extérieur. Aussi la police, cet auxiliaire obligé de toutes les tyrannies, fleurit-elle sous son administration. Il l'a fondée sur des moyens tout révolutionnaires et d'une puissance incontestable. Un club, exclusivement composé de ses partisans les plus dévoués, la *mazorka*, est tout à la fois son agent de surveillance et l'instrument de ses sentences dictatoriales. Cette terrible autorité n'a d'analogue parmi nous que les Jacobins de 1793. Mais ce serait faire in-

jure à ceux-ci que de les comparer aux *mazorquéros*, car ils agissaient au grand jour et ne tuaient que *légalement*. La *mazorka* emploie le poignard et tue ordinairement la nuit. Sous sa main mystérieuse ont disparu successivement presque tous ceux qui pouvaient porter ombrage à Rosas, ou seulement contrarier ses vues. Les autres ont dû le fléchir par d'hypocrites manifestations d'un dévoûment exagéré, ou chercher leur salut dans la fuite. Et encore en a-t-on vu qui ont été poursuivis et atteints jusqu'à l'étranger, sur le territoire indépendant de l'Uruguay (1).

Quand un gouvernement en est venu là, il ne recule plus ordinairement devant aucun moyen de compression. Les lois de Rivadavia sur la propriété et sur les libertés publiques sont abrogées de fait à Buénos-Ayres ; la dictature en suspend l'existence. La confiscation a fait passer dans les mains des *Rosistes* tous les biens des *unitaires*, expression dans laquelle se confondent généralement les ennemis supposés du dictateur, à quelque parti qu'ils appartiennent. Réduit à voter sous une impression permanente de terreur, la législature borne actuellement tous ses droits à l'enregistrement silencieux des volontés de Rosas. La presse même, libre en apparence, a cessé d'être l'organe sérieux d'une opinion quelconque. Rien ne se publie qu'après la révision du chef du gouvernement, dont le style et l'inspiration se reconnaissent à la glorification continuelle de ses actes. Les journaux de Rosas font même usage d'un procédé nouveau de polémique dû à son invention personnelle. Un journal de Montévidéo, l'ayant qualifié de *sauvage*, cette épithète a été par ses ordres appliquée avec un enchérissement du même goût à ses adversaires eux-mêmes, qui sont devenus les *sauvages immondes et dégoûtans unitaires* « *Los salvages, immondos, asquerosos unitarios.* » C'est ainsi que s'expriment non-seulement la presse de Buénos-Ayres, mais les arrêtés et les lois du gouvernement.

Le système politique de Rosas a eu deux résultats ou plutôt rencontré deux écueils sur lesquels il est difficile qu'il n'échoue pas plus ou moins prochainement. Par ses agressions au dehors, notamment sur le territoire de l'Uruguay, par ses prétentions concernant la navigation des fleuves et envers les residens étrangers, il a soulevé des questions de droit international que la France et l'Angleterre, malgré leur longanimité, ne peuvent s'empêcher de résoudre dans un sens contraire à ses vues. De plus, il a compromis, par les finances, le sort de l'état confié à ses soins. Rivadavia, quoiqu'engagé dans une guerre dispendieuse avec le Brésil, au sujet de la Banda orientale, avait laissé les dépenses à peu près de niveau avec les recettes. Un emprunt facilement négocié en Angleterre, avait pourvu à l'insuffisance des ressources pour l'entretien de l'armée. La situation a bien changé sous l'administration de Rosas. D'abord, l'emprunt anglais de 75 millions de francs, n'a été ni remboursé, ni même diminué par un amortissement partiel, et c'est à peine s

(1) Tel que D. Florentio Varéla, un des plus illustres émigrés, assassiné à Montévidéo en mars 1848. C'était un des adversaires les plus redoutables de Rosas. L'assassin, parfaitement connu, trouva un refuge assuré dans le camp d'Oribe.

quelque faible portion des intérêts a été servie depuis 1825. Ces intérêts, capitalisés jusqu'au 1er janvier 1851, ne vont pas à moins de 108 millions. C'est donc 183 millions qui sont dus et pour le service desquels il n'est fait au budget de la République argentine aucune provision, aucune disposition quelconque. Ensuite, pour faire face aux besoins les plus urgens, le gouvernement a été obligé de suppléer aux espèces métalliques par un papier monnaie à cours forcé. C'est ce qu'on appelle la piastre-papier, qui devrait avoir le même cours que la piastre forte argent. Or, la guerre prolongée contre Montévidéo et le régime dictatorial de Rosas, que l'on s'efforce de représenter comme favorable au pays, ont eu pour effet de déprécier tellement le papier monnaie, qu'il est tombé de 5 fr. 20 centim. à 33 centimes; il y a même eu des momens où le change est descendu jusqu'à 23 centimes! — Dans les comptes qu'il présente pour la forme à la législature, Rosas a soin d'aligner en apparence les chiffres de son budget, de telle sorte, que la dépense y balance exactement la recette. Il y parvient en faisant figurer *comme ressource de trésorerie*, la totalité du déficit, évalué pour 1847, à 43,225,104 piastres 7 réaux et 1/4; procédé qui rappelle l'axiôme de Figaro, qu'en ne payant pas ses dettes, c'est exactement comme si l'on n'en avait pas. Le budget de la République argentine qui, en 1823, sous Rivadavia, accusait un découvert de 50,648 fr., s'est soldé en 1847 par un déficit de 14,408,368 francs. En réalité, les dépenses ne sont plus couvertes depuis longtemps que par des émissions nouvelles de papier, régime financier qui met l'état à la merci des événemens, et dont le dernier terme, nous le savons trop par expérience, est ordinairement la banqueroute.

Tels sont les actes de Rosas, tel est cet homme dont la capacité naturelle ne saurait être contestée, mais dont l'existence n'est pas moins funeste à son pays qu'à l'humanité même. Expression du parti *gaucho*, c'est-à-dire de la classe la moins éclairée de la population, il n'appartient ni aux unitaires qu'il persécute, ni aux fédéraux dont il s'est servi comme de marche-pied, et qui dissimulent leur profond ressentiment jusqu'à ce qu'ils puissent le renverser. Ce qui prouve combien ils lui sont hostiles, c'est qu'il n'a jamais pu renouer avec les provinces éloignées de Buénos-Ayres la chaîne de la fédération. La délégation du pouvoir suprême entre les mains de Rosas ne repose absolument que sur le traité d'union existant entre les quatre états de Buénos-Ayres, Santa-Fé, Entre-Rios et Corrientes; et encore, dans cette dernière province, l'obéissance lui a-t-elle été refusée les armes à la main, par une des vieilles illustrations de la guerre de l'indépendance, le général Paz, dont l'expérience et les talens militaires lui ont fait subir plus d'un échec. Pour dissimuler ce côté faible du dictateur et pour le grandir aux yeux de l'Europe, on a essayé de le produire comme le représentant de ce qu'on appelle *l'américanisme*. Lui-même s'est avidemment emparé, selon sa coutume, de cette expression, qui a conduit les journaux à lui donner la fastueuse épithète de *grand Américain*, sous laquelle ils le désignent à notre admiration. Mais l'idée qu'exprime cette phraséologie, en la prenant au sérieux, rabaisserait la politique du gouverneur de Buénos-Ayres au niveau de celle des anciennes peuplades du nouveau

monde ; et, pour être juste, il faut lui assigner de tout autres proportions. S'il était possible de ressusciter de sa sépulture de marbre quelque despote italien du moyen-âge, pour le transporter tout à coup sur la scène grandiose de l'Amérique, avec son génie sombre et astucieux, son art profond de dissimuler, son ambition persévérante, ses talens naturels, ses crimes et sa tortueuse diplomatie, cet homme nous offrirait probablement, au pouvoir, le même spectacle que nous offre aujourd'hui le dictateur Rosas.

§ II.

MONTÉVIDÉO ; RIVERA, ORIBE.

Après avoir été pendant plusieurs années un sujet de discorde entre la République argentine et le Brésil, l'Uruguay s'était enfin constitué en République indépendante, et le traité du 4 août 1828, ratifié à Montévidéo, le 4 octobre suivant, avait consacré cet état de choses.

Une disposition de ce traité stipulait que les deux parties contractantes, prêteraient leur secours au *Gouvernement légal* de Montévidéo, si la guerre civile venait à troubler la tranquillité et la sécurité de la nouvelle République, avant qu'elle fût constituée, ou dans les cinq années de sa constitution. — Cet article avait été adopté à la demande du Brésil, qui, se souvenant des troubles suscités par Artigas, tenait à préserver ses frontières du contact de l'anarchie.

Par un autre article, les deux parties contractantes déclaraient libre pendant quinze ans, pour leurs sujets et concitoyens respectifs, la navigation du Rio de la Plata et de ses affluens.

Il est bon de remarquer ces dispositions ; quoique temporaires, elles ont, comme on le verra plus tard, leur importance dans la question qui nous occupe.

Aussitôt la ratification du traité, la législature orientale s'empressa de promulguer la constitution. Cet acte, préparé par D. José Ellauri, homme de vertus antiques, a non-seulement obtenu l'approbation des deux puissances signataires du traité, qui leur en réservait le droit (1) ; mais il ménage si bien la pondération des pouvoirs dans un état naissant où l'autorité publique a surtout besoin de force, il a si heureusement garanti les libertés, les franchises du citoyen, la sécurité de tous et la bonne administration de la communauté, que personne n'a songé, depuis vingt et un ans qu'il existe, à l'attaquer, ni même à y demander des modifications.

La rareté de la population dans l'Uruguay faisait une obligation d'y appeler, par des faveurs spéciales, l'immigration étrangère. La constitution y pourvoit libéralement. Elle se garde bien de chercher, comme on l'a fait à Buénos-Ayres, à leur imposer la naturalisation. Elle se

(1) Acte d'*approbation* du 26 mai 1830.

borne à leur en faciliter l'accès par tons les moyens possibles, et à leur montrer en perspective le partage assuré de tous les droits du citoyen : l'égalité devant la loi ; la liberté absolue en tout ce qui ne porte point atteinte aux tiers ou à l'ordre public ; l'admission à tous les emplois ; l'inviolabilité du domicile, de la propriéié, des papiers et correspondances ; la liberté de la parole et de la presse, sans aucune restriction, pas même celle qui résulte indirectement du cautionnement ou du timbre, le droit de pétition, l'affranchissement de tous logemens militaires, etc.

Ces dispositions si larges ont porté leurs fruits naturels. Tout ce que perdait la République argentine, celle de l'Uruguay l'a gagné. Tandis que Buénos-Ayres gémit sous le système de terreur qui la dépeuple, Montevidéo s'accroît et fleurit au soleil de la liberté. Les arts, la littérature, la sociabilité, s'y sont réfugiés avec les émigrés argentins. Les étrangers européens l'ont adoptée de préférence. Ils y ont fondé des établissemens agricoles et commerciaux, contracté des alliances, s'y sont enrichis, et par suite ont enrichi et vivifié le territoire. Cet état de prospérité qui augmentait chaque année s'est modifié sans doute par l'effet de la guerre et du siége qui ruine depuis huit ans la capitale. Les besoins du commerce ont décidé beaucoup d'étrangers à se transporter sur la rive droite de la Plata. Mais le plus grand nombre est resté, et les autres reviendront probablement dès que la tranquillité aura reparu sur la rive gauche. Si la législation actuelle survit à la lutte affreuse qui déchire l'Uruguay, on peut afirmer, sans crainte de se tromper, que, malgré tous les efforts du gouvernement argentin, elle aura pour effet d'attirer à Montévidéo la plupart des émigrans. D'autres raisons encore seconderaient en cela la différence des institutions. Tandis qu'à Buénos-Ayres on fait de la douane un instrument politique, appliquant des taxes de pilotage considérables, et, selon les provenances, des droits de tonnage outrés, qui montent jusqu'à 21 fr. 50 c. par tonneaux sur les navires étrangers ; on a été plus sage à Montévidéo : sauf quelques taxes d'entrée et de réexportation, on y perçoit des droits de navigation modérés uniformes pour tous les pavillons comme pour toutes les provenances, et dont le seul but est de fournir à l'état un supplément de revenu, renfermé d'ailleurs dans les limites d'une stricte nécessité. Si nous ajoutons que la péninsule orientale, baignée sur ses principales frontières par l'Atlantique, par la Plata et par le Rio-Uruguay, est coupé de nombreux cours d'eau éminemment propres à la navigation à vapeur, on concevra qu'il y a eu de l'habileté à faire de Montévidéo une sorte de port-franc où peuvent se donner rendez-vous les capitaux et l'activité de toutes les nations commerçantes. On comprendra aussi quel avenir peut être réservé à ce pays, point de suture de la Plata avec le Brésil, aux produits duquel il offre des voies d'écoulement faciles et variées.

Malheureusement la même intelligence qui dirigeait la politique intérieure de l'Urugay ne paraît pas avoir toujours présidé à la direction de sa politique extérieure. Ce qui convenait à sa situation au milieu des intérêts et des ambitions qui se croisent dans la Plata, c'était une scru-

puleuse neutralité. En se tenant en dehors de tous les partis, selon l'esprit même des traités qui l'ont constitué, il aurait écarté sans peine les périls qui menaçent aujourd'hui son existence. Montévidéo ne pouvait manquer de devenir le refuge des *unitaires*, et successivement de toutes les victimes échappées aux ressentimens de Rosas. Il n'en était que plus nécessaire de se tenir en garde contre les suggestions de ces hommes, auxquels l'état oriental ne devait qu'une généreuse hospitalité. Non moins soigneusement il aurait dû s'abstenir de toute intervention dans les querelles de Buénos-Ayres avec les puissances étrangères, et il aurait pu très-convenablement refuser de prendre fait et cause pour une de ces puissances, fut-ce même la France, à laquelle, d'ailleurs, ne l'attachait encore aucun lien diplomatique. Sortir d'une prudente réserve sur ces deux points, c'était une double faute. Elle a été commise, et si nous y sommes pour beaucoup par nos instigations premières, il faut aussi en accuser deux hommes éminens dans le pays, Rivera et Oribe, qui, chargés, comme présidens, de sa politique extérieure, ont concouru, chacun par des vues différentes, à la précipiter dans des voies aventureuses.

D. Fructuoso Rivera, *gaucho* comme Rosas, exerce comme lui une influence considérable sur les gens de la campagne. Mais, à la différence de Rosas, Rivera est le *gaucho* dans sa nature primitive, sans les vices ni les qualités acquis au contact de la civilisation. Léger, spirituel, vantard, indolent et généreux jusqu'à la prodigalité, jamais homme ne fut moins propre au gouvernement. On lui déféra pourtant la première présidence de l'Uruguay, ce qui s'explique par les services très-réels qu'il avait rendus à la cause de l'indépendance orientale. Colonel dans l'armée brésilienne, il passa résolument du côté de ses concitoyens dès qu'ils levèrent l'étendard de la liberté, et les avantages qu'il remporta en plusieurs rencontres sur les troupes de don Pédro ne contribuèrent pas peu à décider la conclusion du traité de 1828. Un sentiment de reconnaissance et l'engouement des campagnes l'emportèrent sur la prudence, qui aurait conseillé d'élire un organisateur ou du moins un administrateur intègre au lieu d'un militaire dépourvu des connaissances nécessaires à l'homme d'état.

Les quatre années de sa première administration s'écoulèrent sans autre trouble que la révolte promptement réprimée de Lavalléja, un des fondateurs de l'indépendance, dont l'ambition désappointée voulait protester les armes à la main contre la fortune d'un concurrent plus favorisé. Il fut heureux que, dès le principe, le pacte social eût sagement pourvu aux nécessités de la nouvelle république. Rivera laissait les choses à leur cours naturel, plus occupé de ses plaisirs que des soins du gouvernement, puisant d'ailleurs pour lui et ses amis dans les coffres de l'Etat avec une facilité qui aurait mérité un autre nom, s'il avait eu conscience de ses devoirs sous ce rapport ; mais il ne s'en doutait même pas. Ses prodigalités augmentaient le nombre de ses partisans chez un peuple en général peu soucieux des règles austères de la comptabilité. Elles n'étaient pas d'ailleurs assez désordonnées pour compromettre

beaucoup les finances, et elles trouvaient une compensation suffisante dans la prospérité croissante du pays sous une constitution et une administration si favorables au développement du commerce. Ce fut en 1838, après l'abdication d'Oribe, abdication qu'il détermina en se mettant lui-même à la tête de l'insurrection des campagnes et d'une partie de la ville contre celui-ci, ce fut alors seulement qu'il commença d'influer d'une manière fâcheuse sur la direction des affaires publiques. Lié d'intimité avec les proscrits argentins, épousant leurs vues et leurs inimitiés, il céda aux suggestions des agens du gouvernement français irrités contre Rosas, et prenant fait et cause dans la double querelle des Unitaires et de la France, il fit d'abord mettre à la disposition de nos forces maritimes tous les ports de la république orientale, puis ensuite porta son pays à déclarer formellement la guerre au gouvernement de Buénos-Ayres. De grands succès couronnèrent d'abord cette politique. Il gagna lui-même la bataille de *Cagancha* contre les troupes argentines, et parvint à détacher de l'alliance quadrilatérale les deux importantes provinces d'Entre-Rios et de Corrientes. En même temps Lavalle, un des proscrits argentins, pénétrait avec les débris ressuscités du parti unitaire jusqu'aux portes de Buénos-Ayres et mettait Rosas à deux doigts de sa ruine. Mais ces brusques faveurs de la fortune s'évanouirent avec la même rapidité. La retraite de la France, après le traité négocié par M. de Mackau en 1840, et le défaut d'entente entre les généraux orientaux, changèrent la face des affaires. Les troupes orientales furent ramenées en désordre sur le territoire de l'Uruguay. Rivera lui-même, abandonné de son bonheur accoutumé, fut battu à plusieurs reprises par l'armée argentine, qui promenait partout le pillage et la dévastation. Acculé enfin près de la frontière brésilienne, il perdit, à India-Muerta, une bataille décisive après laquelle il dut chercher un refuge sur les terres impériales. Ce fut le dernier acte de sa vie publique. Il revint momentanément, en 1846, à Montévidéo; mais son retour, plus nuisible qu'utile, n'amenant aucun changement à la situation, il disparut de la scène, laissant son pays en proie à d'horribles calamités, et la capitale réduite à demander son salut aux secours incertains d'une puissance éloignée.

Au nombre des fonctionnaires appelés par Rivera aux postes les plus éminens lors de sa première magistrature, était le brigadier D. Manuel Oribe, officier d'une grande bravoure, un des *trentre-trois* qui, débarqués à l'*Arénal-Grande*, le 19 avril 1825, arborèrent les premiers contre le Brésil le drapeau de l'indépendance orientale. Ses services lui valurent d'abord le commandement de la place de Montévidéo, qu'il avait en 1832 quand Lavalléja tenta de renverser à main armée l'autorité légale. Oribe la soutint énergiquement, et le dévouement qu'il montra en cette occasion fut un de ses principaux titres à la présidence, qui lui fut déférée en 1834, à l'expiration des pouvoirs de Rivera. Celui-ci avait appuyé de toute son influence la candidature d'Oribe, persuadé qu'il trouverait en lui un ami et le continuateur de ses idées ou plutôt de ses affections. Il n'en fut pas ainsi à beaucoup près. On prétend que, dès cette époque, Oribe, lié à Rosas par de secrètes conventions, avait accepté les bases de l'alliance qui font de lui maintenant le subalterne et l'instrument

de son puissant protecteur. Cette accusation est loin d'être prouvée. Elle repose exclusivement sur ses répugnances, assez prononcées d'ailleurs, à seconder les hostilités de la France contre le gouvernement de Buénos-Ayres. Oribe appartient à la classe aristocratique, il a reçu une éducation libérale, et quoique d'un esprit plus exalté que politique, peut-être avait-il pénétré dès lors les dangers d'une liaison intime avec le gouvernement français. Instinctivement porté vers la neutralité que la situation de la république orientale et l'esprit même de sa fondation semblent lui assigner, il voulait soustraire son pays aux chances de la guerre, à l'instabilité de nos résolutions. Mais une attitude purement passive n'était propre à satisfaire ni les agens ni les amis de la France. Ne pouvant vaincre ses refus, ils se décidèrent à le renverser, et en cela il ne furent que trop puissamment aidés d'abord par nos résidens si influens de Montévidéo, ensuite par la population indiciplinée des campagnes, où le contraste de sa rigidité administrative, avec l'insoucieuse prodigalité de Rivera, lui avait fait, d'ailleurs, moins de partisans que d'ennemis. Tout l'Uruguay était en armes. Les troupes régulières d'Oribe furent défaites le 10 juin 1838 par les gauchos de Rivera. Le 20 octobre suivant, il se décida à résigner ses pouvoirs. Ses quatres années de présidence touchaient à leur terme. Le sacrifice ne pouvait lui être au fond très-pénible. Mais son orgueil en fut vivement froissé; fier, irascible et vindicatif, Oribe quitta immédiatement Montévidéo pour se retirer auprès de Rosas, qui lui donna le commandement d'un corps d'armée. Il parut, dès lors, avoir pris entièrement les vues, l'esprit et la politique sanguinaire du dictateur. Rentré, à la tête des troupes argentines, sur le territoire oriental, il y mit tout à feu et à sang. Ses cruautés, ses insoutenables prétentions, et les calamités dont il est la cause ou le prétexte, lui ont pour jamais aliéné les cœurs de ses concitoyens.

On voit, par les deux présidences de Rivera et d'Oribe, combien en définitive l'Uruguay a peu à se louer des hommes auxquels l'élection a confié jusqu'ici la suprême magistrature. Néanmoins, telle est l'action bienfaisante de sa constitution sage et libérale, tels sont aussi les élémens de prospérité dus à une position géographique presqne sans rivale pour le commerce, que malgré les désordres de Rivera et les discordes survenues ensuite, l'Etat oriental présentait encore en 1842 le phénomène d'un gouvernement dont les dépenses restaient de 50 pour 100 au-dessous des recettes. Ses revenus s'élevaient à 12 millions, ses dépenses ordinaires et régulières n'étaient que de 6. Une lutte acharnée, un siége qui rappelle les antiques péripéties de la guerre de Troie, ont nécessairement modifié beaucoup cette situation florissante. La source des produits à décru avec le commerce; la misère a pris la place de l'opulence, chaque jour, resserré davantage par les troupes argentines que commande Oribe, Montévidéo, pour se soutenir, a dû implorer les subsides de la France. Mais ces secours, d'ailleurs modiques, cesseraient d'être nécessaires au moindre revers de fortune pour l'armée de Rosas, et ne sont d'aucune considération comparés aux ressources de l'Etat en temps normal.

§ III.

LE PARAGUAY. — LE DOCTEUR FRANCIA (1).

Pendant que la discorde et l'ambition des hommes ravageaient les deux rives de la Plata, le Paraguay florissait à l'ombre de son isolement. Ce n'est pas sans satisfaction qu'après avoir assisté aux scènes de carnage et de ruine que présente l'Uruguay, au spectacle de violences, de mensonges et de perversité que donne Buénos-Ayres, l'esprit se repose sur un théâtre plus calme et plus paisible, quoique les bienfaits de la paix y soient l'œuvre du despotisme. Là, du moins, la doctrine de l'autorité absolue marche à découvert et agit avec une franchise qui ne manque ni de grandeur ni de bon sens.

Le Paraguay ne doit son indépendance qu'à lui-même. En 1810, les patriotes argentins tentèrent d'y renverser l'administration espagnole. Mais ils échouèrent. L'année suivante, les Paragayens déposèrent leur gouverneur et se constituèrent en état séparé et souverain. L'assemblée générale, réunie à l'Assomption, décréta solennellement que l'état se gouvernerait lui-même, sans intervention du gouvernement de Buénos-Ayres, auquel il en fut donné avis le 20 juillet 1811, et dont l'acquiescement est constaté par deux actes authentiques : une note du 28 août 1811, et le traité du 12 octobre suivant, qui reconnaît formellement l'indépendance du Paraguay.

La révolution paragayenne avait été déterminée par quelques officiers de l'armée et de la milice, un riche propriétaire D. Fulgencio Yégros, et le lieutenant-gouverneur de la province, D. Pedro Somellera. On se hâta de constituer une junte suprême de gouvernement, dans laquelle Somellera proposa de faire entrer le docteur Francia. Sa nomination souffrit quelques difficultés, car son caractère altier et indomptable inspirait de grandes défiances. De plus, il était soupçonné d'être peu favorable à la Révolution. Mais son oncle, le père Caballero, religieux influent, se porta garant de ses opinions. « Je réponds sur mon sang, dit-il, de la façon de penser de mon neveu. » Cette intervention aplanit tous les obstacles, et Francia fut nommé membre de la junte directrice, sur laquelle il ne tarda pas à prendre l'autorité qu'obtiennent toujours du premier coup, dans les temps d'agitation, les âmes fortes et les volontés énergiques.

En 1813, le Congrès particulier du Paraguay, composé généralement d'hommes peu habitués aux affaires publiques, partagea le pouvoir entre deux consuls, Francia et Fulgencio Yégros. Laissant à son collègue les honneurs et la représentation, Francia s'appliqua à organiser les finances,

(1) Nous devons une partie de ces détails au curieux ouvrage de M. A. de Brossard sur les républiques de la Plata. M. de Brossard écrit à un point de vue qui n'est pas le nôtre. Nous n'en sommes que plus à l'aise pour rendre justice à son talent et à son impartialité.

la justice, l'armée, et surtout à peupler de ses partisans toutes les branches de l'administration. Aussi, lorsque le Congrès se réunit de nouveau en 1814, réussit-il aisément à se faire nommer dictateur pour trois années, à l'expiration desquelles ses pouvoirs furent prorogés indéfiniment.

A partir de cette époque, la vie de Francia se confond avec celle du pays même, car il se consacra tout entier aux soins du gouvernement, sans se permettre d'autre distraction que l'étude de l'histoire et de la médecine, et celle des sciences exactes, qui le fit passer, parmi ces populations naïves, pour magicien.

José Gaspar de Francia était fils d'un Brésilien qui avait été appelé au Paraguay, par le gouvernement espagnol, pour y fonder des manufactures de tabac. Docteur en droit canon, il obtint une chaire de théologie au collége de l'Assomption, et la délaissa bientôt pour exercer les charges de procureur-syndic et d'alcade. Resté obscur jusqu'à la Révolution, ce fut à l'âge de soixante-trois ans qu'il prit les rênes du pouvoir, et il les conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1840.

Dans cette période de vingt-sept années, Francia sut changer entièrement la face de son pays. Il l'avait trouvé façonné à l'obéissance par les jésuites et gardant encore leurs traditions, mais étranger aux arts, à l'industrie, et presque à l'agriculture. Depuis l'expulsion des missionnaires, les jeunes Paragayens avaient pris l'habitude d'aller passer quelques années dans les contrées avoisinantes de l'Amérique espagnole. Ils y recevaient une ombre d'éducation et en rapportaient, avec les vices d'une civilisation imparfaite, très peu des connaissances nécessaires aux besoins réels de leur patrie. Le dictateur attaqua le mal dans sa racine ; il défendit, de la manière la plus absolue, toute communication quelconque avec le dehors. Le Paraguay fut littéralement séquestré du reste du monde. Il s'abstint même d'envoyer un délégué aux assemblées générales de la Fédération argentine, quoiqu'il en eût été souvent requis. Quand des étrangers s'aventuraient à visiter le pays, soit dans un but de commerce, soit par simple curiosité, on ne leur en fermait pas l'accès, on se bornait à les retenir, en exerçant d'ailleurs à leur égard tous les devoirs de l'hospitalité. C'est ainsi que l'illustre naturaliste Bonpland fut obligé de passer neuf années dans une contrée où l'avait conduit l'amour de la science (1).

Par ces singulières mesures, qui firent du Paraguay la Chine de l'A-

(1) En 1817, à son second voyage en Amérique, M. A. Bonpland visita le Brésil et la Bolivie. Il eut l'idée d'explorer le Paraguay, et pénétra, en 1820, dans le district d'Itapua, où Francia venait d'organiser son système de priviléges commerciaux. Il s'y occupait d'agriculture et cherchait à y créer des exploitations de tabac et de mathé, lorsqu'il fut tout à coup arraché à ses travaux par les gardes du dictateur, inquiet, ou feignant de l'être, de la concurrence du savant naturaliste. Conduit à l'Assomption, il y fut traité avec beaucoup d'égards. On lui assigna une résidence et des terres, qu'il eut la permission de cultiver. Ce fut ainsi qu'il contribua, un peu contre son gré, à l'éducation économique du pays. Sa délivrance, longtemps réclamée sans succès par plusieurs gouvernemens, eut lieu en novembre 1829. Depuis, M. Bonpland est retourné au Brésil, puis à Montévidéo. Après avoir épousé une Indienne, il s'est dernièrement établi dans l'Etat de Corrientes, et montre encore, à plus de 80 ans, toute l'activité de l'âge mûr.

mérique, tout reçut une impulsion unique et forte, dont les résultats ne tardèrent pas à se manifester. L'instruction primaire fut répandue dans tous les villages. Il est peu de Paragayens qui ne sachent pas lire et écrire. L'agriculture, auparavant fort négligée, tira d'un sol naturellement riche, des valeurs inconnues. Non-seulement toutes les denrées d'alimentation se multiplièrent pour s'approprier aux besoins d'une population croissante, mais les produits industriels sortirent du néant et créèrent des manufactures. La fabrication du tabac prit un essor rapide. Le coton, cultivé régulièrement, devint l'objet de soins mieux entendus. Des métiers s'établirent par la volonté impérieuse du dictateur. Les tissus, d'abord grossiers, se perfectionnèrent. La teinture utilisa la cochenille indigène. Partout la contrée se couvrit d'établissemens industriels, dont les produits suppléèrent à ceux de l'étranger. Leur masse devenant supérieure aux appels de la consommation, il fallut songer à leur créer des débouchés au dehors. Le système d'isolement imaginé par Francia y mettait de grands obstacles ; d'autant plus que, pour se venger de ses dédains, le gouvernement de Buénos-Ayres affectait déjà les prétentions qu'il a depuis mises en avant sur la navigation exclusive du Parana. Le dictateur y pourvut en ouvrant des relations amicales avec le Brésil, et en formant de l'ancienne mission d'Itapua, sur les confins des deux pays, une sorte d'entrepôt accessible à toutes les transactions du commerce. Seulement, afin d'empêcher que ce commerce n'amenât, par des rapports trop faciles et trop fréquens, des résultats contraires à sa politique extérieure, Francia en fit l'objet d'une espèce de monopole qui renferma le mouvement des échanges dans un petit nombre de mains. Il ne permit ces opérations qu'aux négocians pourvus de *licences* délivrées à cet effet et signées par lui-même. C'est ainsi que nous retrouvons le même système d'exception, en matière économique, appliqué, presque à la même époque, dans les deux hémisphères, par deux hommes non moins extraordinaires peut-être l'un que l'autre, toute proportion gardée entre le colossal auteur des décrets de Berlin et celui des priviléges d'Itapua.

En même temps qu'il dotait son pays d'une vie nouvelle, le dictateur avait soin de le fortifier contre toute cause de trouble à l'intérieur ou d'agression au dehors. Il subordonna entièrement à son pouvoir les ministres de la religion, et créa une force armée capable d'en imposer aux États voisins aussi bien qu'aux tribus indiennes du Nord et à celles du Grand désert de Chaco, accoutumées à prendre les terres cultivées du Paraguay pour but de leurs incursions. Il contint les premiers en fondant, à cent vingt lieues au-dessus de l'Assomption, la ville de Tevego, poste militaire au-delà duquel ils n'osèrent plus désormais s'aventurer ; il réprima les secondes en établissant sur les deux bords du Rio-Paraguay une ligne de blockaus fortifiés et en faisant garder le fleuve par des pirogues armées en guerre. Quant aux indigènes disséminés sur l'étendue du territoire, il sut les plier par degrés à la civilisation en les forçant à la culture et en les incorporant comme les autres citoyens à la milice, ce qui prépara la fusion des races, tout en augmentant la force militaire. Cette force fut portée à vingt mille hommes de

milices et à cinq mille hommes de troupes réglées, les unes et les autres bien exercées et pourvues d'une bonne cavalerie. L'ordre introduit par Francia dans les finances permet d'entretenir l'armée constamment disponible, sans la rendre à charge au pays. On ne connaît au Paraguay ni dette publique ni emprunt quelconque. Les revenus ordinaires provenant principalement de la vente du tabac et de quelques impôts extrêmement modiques, suffisent à tout. Ils ont toujours été administrés avec une sévère économie par le dictateur, aussi avare des deniers de l'État que prodigue de sa fortune personnelle.

Pourquoi faut-il que tant de qualités éminentes, tant de services rendus à la patrie, aient été déshonorés par des actes de cruauté qui ont fait un objet d'horreur de celui qui en pouvait être un d'amour et de vénération ! Est-ce donc que partout où s'établit le pouvoir absolu il doive, par sa nature même, dégénérer en tyrannie? Doué d'un tempérament bileux et colérique, Francia, dans les commencemens, avait su s'en rendre maître, et se montrer généralement doux et modéré. On cite de lui des actes de clémence qui étonnent quand on les compare à ceux qui suivirent. Quelques complots contre sa puissance aigrirent subitement son humeur violente. Ses brusqueries dégénérèrent en emportemens, ses emportemens en fureurs. Il se montra impitoyable. Les cachots se remplirent de prisonniers ; les échafauds se dressèrent. Des exécutions mystérieuses augmentèrent encore l'impression de terreur qui l'accompagna jusqu'à la fin de sa vie. Lui-même fut victime de sa propre sévérité. Il gouvernait sans ministre et sans autre favori que son barbier, car il fallait un Olivier Le Dain à cet autre Louis XI. Des symptômes de paralysie annoncèrent le terme prochain de son existence. Il n'en voulut pas moins continuer seul l'exercice de son pouvoir, repoussant toute assistance et défendant l'entrée de sa chambre à moins qu'il n'appelât lui-même. Le 20 septembre 1840, il est frappé d'apoplexie et personne n'ose, même pour le secourir, se hasarder à enfreindre ses ordres. Il meurt sans avoir fait de testament, sans avoir indiqué ses volontés, sans même laisser de trace écrite de son administration, car il avait l'habitude de se faire renvoyer ses instructions avec la mention en marge qu'on les avait reçues et qu'elles seraient exécutées, après quoi elles étaient anéanties. Aussi rien n'est-il plus rare au Paraguay qu'un autographe du docteur Francia. Il vit dans la mémoire de ses concitoyens, et sa forte administration lui a survécu. Mais son nom n'est guère moins haï que respecté. A sa mort la haine couvait au fond des cœurs. On lui fit de magnifiques funérailles, on lui éleva un splendide mausolée. Ce mausolée fut brisé pendant la nuit, et l'auteur ou les auteurs de l'attentat sont restés inconnus.

Telles furent la vie et la fin de cet homme remarquable, plus digne qu'aucun autre en Amérique d'être honoré du nom de fondateur. En le comparant à ceux de ses contemporains qui ont occupé la scène autour de lui, et dont plusieurs l'occupent encore, on apprend à plaindre ses faiblesses et l'on admire son génie. Après Francia, le Paraguay sembla respirer, comme un homme dont la poitrine est tout à coup déchargée d'un poids trop lourd. La dictature fut abolie. Une constitution fut adoptée. Mais,

bien qu'établie dans un moment de réaction libérale, elle est toute empreinte de l'esprit du célèbre dictateur. La doctrine de l'autorité y domine entièrement. Deux cents citoyens, notoirement capables et patriotes, forment la Législature ou le Congrès national. Un président élu pour *dix ans* exerce le pouvoir exécutif, qui se convertit de plein droit dans ses mains en *pouvoir extraordinaire* en cas d'invasion ou de commotions intérieures, et toutes les fois que l'exigent l'ordre et la tranquillité publics. Il y a un Conseil d'Etat, toujours entendu dans les affaires graves. La loi rend aux indigènes la faculté de sortir du territoire de la République et d'emporter leur propriétés en *produits du pays*; mais à l'égard des étrangers, elle maintient les anciens règlemens de commerce, en accordant au président le droit d'y déroger. La liberté de la presse est reconnue en principe; mais de fait l'exercice en reste à peu près subordonné à la volonté du pouvoir exécutif, chargé de faire seul tous les règlemens qui la concernent. L'instruction primaire et tous les établissemens scientifiques sont sous la direction de l'État.—La peine de mort est prononcée pour tout attentat à la loi fondamentale et à l'indépendance du pays.

§ IV.

DIFFÉRENDS ENTRE LA FRANCE ET LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE.— PREMIÈRES NÉGOCIATIONS, 1825—1840.

Nous nous sommes étendus, malgré le désir d'être courts, sur la situation actuelle de chacun des états souverains qui se sont constitués dans les vastes contrées de la Plata. Il nous a semblé qu'avec ces détails le lecteur jugerait mieux des événemens et des négociations dont nous avons maintenant à l'entretenir.

Longtemps avant que l'indépendance des nouveaux États de l'Amérique du Sud n'eût été consentie par l'Espagne et reconnue par les grandes puissances continentales de l'Europe, l'Angleterre et les États-Unis l'avaient admise de fait en entretenant à Buénos-Ayres des agens consulaires avoués. Mais la France, loin d'y accéder, avait fait retirer par Ferdinand VII le décret de reconnaissance accordé par les Cortez aux négociations de Rivadavia. La Restauration cédait en cela à des considérations diverses. Elle voulait se venger d'un secours de vingt millions de piastres offert en 1823 par la législature de Buénos-Ayres aux cortez espagnoles. Pour sauvegarder la dignité de la maison de Bourbon, elle entendait repousser et faire repousser par les autres puissances tout arrangement qui n'aurait pas le plein et entier assentiment de la couronne d'Espagne. Enfin, elle nourrissait un projet plus spécieux que réellement praticable, dû à M. de Châteaubriand, c'était de convertir en monarchies constitutionnelles tous les gouvernemens des anciennes colonies espagnoles d'Amérique, et d'en faire l'apanage des princes collatéraux d'Espagne, de France, de Naples, etc. Cette dernière combinaison, que n'agréait pourtant aucune des autres grandes puissances de l'Europe, fut peut-être ce qui s'opposa le plus, pendant toute la du-

rée de la Restauration, à l'acte de reconnaissance que sollicitaient de nous ces gouvernemens. Elle eut ainsi une influence déplorable, au jugement même de Francia ; « car, disait le dictateur, le gouvernement » français a eu tort de ne pas prendre les devans sur les Anglais. L'a» nalogie du caractère national, la communauté de religion, et la na» ture des produits industriels de la France, mieux appropriés aux be» soins de ces pays, paraissaient provoquer ces relations, qui auraient » ouvert au commerce français des canaux nouveaux et inappréciables.»

Toutefois, comme la Restauration elle-même ne voulait pas abandonner à l'Angleterre et aux Etats-Unis le *commerce exclusif du Nouveau Monde* (1), elle obtint de l'Espagne le décret du 9 février 1824 qui autorisa provisoirement la liberté du commerce avec les anciennes colonies. Or, telle était dès lors l'importance de ce débouché et l'attraction qu'il exerçait sur nos négocians, qu'à la fin de 1825 on ne comptait pas moins de 6,000 Français établis dans la seule ville de Buénos Ayres. Mais cette affluence même était un danger lorsqu'aucune convention quelconque ne garantissait encore les droits ni les immunités de nos nationaux. Le gouvernement argentin éleva la prétention de soumettre les étrangers au service militaire. Cette prétention fut d'abord accueillie par le consul que la France entretenait depuis 1824 à Buénos-Ayres, homme de plaisir, sans capacité diplomatique (2). Puis ayant été blâmé d'une telle concession par son gouvernement, cet agent se hâta de la retirer ; et, comme le gouvernement argentin refusait de revenir sur les ordres donnés par lui à cet égard, le consul, avec la même précipitation, prêta l'oreille aux conseils de Rosas qui l'excitait à le seconder pour renverser l'autorité légale alors aux mains du parti unitaire. Il fit approcher la frégate la *Magicienne*, qui en un moment eut raison de l'escadrille argentine qu'elle enleva tout entière. Ce fut le principe de nos démêlés actuels avec Buénos-Ayres ; le parti unitaire fut écrasé, mais les Fédéraux qui lui succédèrent n'entendaient pas davantage révoquer l'ordre d'armer les étrangers, et cet ordre a été maintenu par Rosas, dont les instigations avaient amené cette fâcheuse rupture.

Le fait qui l'a motivée a soulevé en France plus d'une controverse. On a remarqué que nos nationaux résidant sur les rives de la Plata pouvaient échapper par leur absence à notre loi de recrutement, qu'en les affranchissant du service militaire réclamé par l'étranger, on créait en leur faveur une sorte de privilége relativement aux autres citoyens français ; et l'on s'est étonné qu'une telle cause occasionnât des différends susceptibles de mener à l'emploi des armes. Des publicistes ont reproché au gouvernement français d'être, sur ce *prétexte*, intervenu violemment à Buénos-Ayres ; d'autres ont cru tout au moins y reconnaître une lacune de notre législation civile, et ont demandé qu'une loi nouvelle y pourvût en régularisant la position de nos nationaux (3).

(1) Châteaubriand,—Congrès de Vérone, tome 1er, ch. XVI, p. 63.
(2) M. de Mandeville : il avait épousé la sœur de lait de Rosas, veuve en premières noces d'un Anglais.
(3) M. de Brossard.

Il y a là bien des méprises.

En supposant réelle la prétendue lacune signalée dans notre législation concernant ceux de nos compatriotes qui vivent au dehors, ce ne serait pas une raison pour les livrer aux règlemens militaires des autres pays. Si ces hommes manquent, en effet, à la loi française, ils en sont comptables à la France, et le service qu'ils prêteraient à l'étranger ne ferait pas compensation. Mais la loi n'est nullement fautive à cet égard, elle est, au contraire, très-complète et très-conséquente. Tout Français doit satisfaire au recrutement : voilà le principe. Les voyages n'exemptent pas de l'application ; et les établissemens formés à l'étranger par des nationaux ne sont aux yeux de la loi que des voyages plus ou moins prolongés. Ces établissemens, en effet, sont toujours supposés effectués avec esprit de retour. Ils ne font perdre ni les droits civils et politiques, ni, par conséquent, les charges qui s'y rattachent. C'est pourquoi nul de nous ne peut, sans forfaire, servir sous un drapeau étranger, à moins d'en avoir préalablement obtenu l'autorisation, ou de renoncer à sa qualité de citoyen français. Ces règles sont absolues. On les laisse quelquefois sommeiller; mais elles n'en existent pas moins, et elles justifient pleinement l'opposition apportée par le gouvernement français aux prétentions des autorités de Buénos-Ayres. On a cherché à fortifier celles-ci de l'exemple de l'Angleterre qui, dit-on, n'aurait pas mis obstacle à l'enrôlement de ses nationaux dans la milice argentine. Il faut, en général, se défier de ces inductions qu'on tire ainsi, sans examen suffisant, de certaines tolérances du gouvernement britannique. En matière de droit international, l'Angleterre a une manière d'agir qui lui est propre. Il est fort douteux, au fond, qu'elle *autorise* ses résidens à servir militairement dans la Plata. Elle ne les en a pas empêchés jusqu'ici, ce qui est fort différent. Lorsque son intérêt ou les vues secrètes du *Foreign-Office* lui paraîtront exiger le contraire, vous verrez si elle admettra qu'aucune puissance étrangère ait le droit d'enrôler malgré elle ses nationaux.

Ce prétendu droit, revendiqué péremptoirement par la République argentine, et non moins énergiquement dénié par nos agens consulaires, amena contre les résidens français des persécutions violentes. Des actes de spoliation furent commis sur plusieurs d'entre eux. Ils tentèrent de résister. Des tribunaux asservis les condamnèrent, les dépouillèrent de leurs biens et les jetèrent en prison (1). La France allait recourir aux armes, quad la Révolution de Juillet éclata. Ce fut un coup de fortune pour Rosas, qui paraît avoir pénétré de bonne heure avec une singulière sagacité le caractère et la politique personnelle du nouveau roi.

Nous avons vu que la Restauration, tout en refusant d'admettre l'existence politique des états affranchis de l'Amérique du Sud, avait en quelque sorte admis leur existence commerciale, en accréditant près d'eux des agens consulaires, ce qui avait suffi pour déterminer un fort mou-

(1) Voir, dans les journaux du temps, la condamnation illégale et injuste de MM. Bacle et Lavie.

vement d'émigration vers la Plata. Ce mouvement prit des proportions bien autrement graves, lorsque, cédant aux instances de l'opinion publique, qu'il devait braver plus tard systématiquement, le gouvernement de Juillet se décida tout à coup à reconnaître, pleinement et sans condition, leur indépendance. Jamais acte d'une telle nature n'arriva d'une manière plus inopportune. Le commerce français crut aplanies les difficultés qui avaient embarrassé ses premiers pas dans ce pays : sa confiance redoubla, et l'émigration grandit avec la confiance du commerce. De son côté, le gouvernement argentin sentit croître son audace. L'acte de reconnaissance lui parut une sorte d'hommage rendu par le principe populaire en France aux œuvres de ce même principe en Amérique. Il crut ou affecta de croire que cet acte impliquait l'approbation virtuelle de tout ce que la Restauration avait désapprouvé. Il en devint d'autant plus difficile de faire prévaloir nos réclamations, qui, avec un peu d'habileté, eussent été aisément admises comme prix de ce que nous accordions gratuitement. Fort de nos imprudences, Rosas se plaça immédiatement de niveau avec la royauté élue, traita avec elle de puissance à puissance, refusa audacieusement l'*exequatur* à nos envoyés ou les accueillit pour leur opposer des procédés dilatoires et quelquefois dédaigneux, tirant également parti de son ignorance des formes diplomatiques usitées et de son habileté réelle à multiplier d'artificieuses combinaisons. Le débat roulait toujours sur le décret qui assujétissait les étrangers au service militaire, et sur les réparations dues aux violences dont nos nationaux avaient été victimes. Pendant huit années, de 1831 à 1838, Rosas eut l'art d'*user* dans cet éternel conflit tous les négociateurs qui se succédèrent à divers titres sur les bords de la Plata. Et lorsqu'enfin arriva le moment où, de guerre lasse, le gouvernement français se vit forcé de recourir à des moyens plus énergiques, c'est-à-dire de reprendre l'affaire juste à l'endroit où la Restauration l'avait laissée, des complications d'un autre genre devaient y créer de nouvelles entraves.

L'attitude molle du gouvernement de juillet dans une partie de l'Amérique avait porté ses fruits naturels, l'orgueil d'un côté, la déconsidération de l'autre. Notre consul à Carthagène avait été insulté, et, chose inouïe dans nos fastes diplomatiques, *emprisonné*! L'indignation du pays exigeait d'éclatantes réparations. Elle obtint l'expédition contre la Véra-Cruz et le bombardement de Saint-Jean-d'Ulloa. On connaît les résultats de ce brillant fait d'armes, qu'il eût été facile de répéter à Buénos-Ayres. Telle fut l'impression produite par un seul acte d'énergie fait à propos, que la France était alors en mesure de dicter ses volontés dans la Plata, et que la moindre démonstration sérieuse de sa part aurait suffi probablement pour détruire à jamais la dictature de Rosas, déjà fortement ébranlée par la résurrection et les succès du parti *unitaire*. Malheureusement le cabinet dont M. Molé était le chef ostensible crut pouvoir se borner au simple blocus de Buénos-Ayres et des côtes argentines.

Rosas profita de cette modération intempestive pour se raffermir. Il sut exalter les passions de ses gauchos en nous représentant comme hostiles à l'indépendance même du pays ; et bientôt, à l'aide de la presse

entièrement à sa dévotion et de la terreur qu'il exerçait par le club de la *Mazorca*, il parvint à revêtir sa querelle, en apparence au moins, d'un caractère presque national.

Mais le blocus eut un autre inconvénient plus grave encore. Rarement ces sortes de demi-mesures sont efficaces; on aurait dû le prévoir en se souvenant du blocus d'Alger. Celui de Buénos-Ayres, à trois mille lieues de distance, sur une plage d'une étendue considérable, devint tout à fait illusoire.

Afin de lui donner quelque apparence d'utilité, il fallait trouver des points d'appui, un mouillage pour notre escadre, un lieu de ravitaillement pour nos navires, un entrepôt pour nos approvisionnemens. Le port de Montevidéo pouvait seul nous offrir tout cela. On fut donc conduit par la pente naturelle de la situation à chercher dans la république orientale une *alliée* qui pût mettre à notre disposition ses rades, ses arsenaux, les secours de toute nature indispensables à une armée navale quand elle opère si loin de son pays. Oribe, soit qu'il comprît instinctivement le rôle nécessaire de l'état oriental dans ces sortes de querelles, soit qu'il eût, dès cette époque, comme on l'assure, des liaisons intimes avec Rosas, Oribe refusait de céder aux sollicitations de nos agens et de prendre parti pour nous dans le débat. Ils s'en débarrassèrent en le renversant. Le pouvoir revint aux mains de Rivera, et sous la double pression de son président et de la France, la république orientale prit la mesure la plus grave, la plus impolitique peut-être qu'elle pût adopter, elle déclara la guerre à la république argentine. En même temps les proscrits argentins reprirent les armes et se portèrent de la rive gauche sur la rive droite de la Plata. Lavalle, avec les forces de son parti, s'avança jusqu'à dix lieues de Buénos-Ayres.

De tels actes n'engageaient pas seulement la république orientale, ils engageaient aussi d'une manière décisive la France elle-même, à laquelle ils imposaient l'obligation de renoncer désormais à tout ménagement envers Rosas. C'est ce qui allait arriver. La diplomatie française dans la Plata était aux mains d'un homme de caractère (1) qui entendait user résolument de ses pouvoirs, et le dictateur paraissait perdu; quand le ministère Molé, renversé par la coalition parlementaire de 1839, céda la place au cabinet dont le maréchal Soult eut la présidence. Le vieux militaire se montra moins guerrier que le diplomate son prédécesseur. Une dépêche trop pacifique adressée par lui au consul général de France, tomba, par soustraction et à prix d'or, dit-on, entre les mains de Rosas, qui apprit ainsi qu'il pouvait sans grand péril prolonger son système de résistance. Pour comble de malheur, l'amiral chargé du blocus (2) fut remplacé. Son successeur (3) eut l'idée de se mettre, quoique sans mission pour cela, en communication officieuse avec Rosas par l'intermédiaire du ministre britannique. Le ministre de France s'en offensa juste-

(1) M. Buchet-Montigny.
(2) M. l'amiral Leblanc.
(3) L'amiral Dupotet.

ment. De là entre lui et l'amiral une scission qu'il fallut terminer par le rappel de l'un et de l'autre.

Au milieu de ces tiraillemens, profitables seulement à nos adversaires, la direction de nos affaires extérieures échut au cabinet du 1er mars 1840. Cédant aux plaintes de tout le commerce européen qui souffrait de la prolongation du blocus, et puisant d'ailleurs dans le vœu des chambres sur la question argentine une grande force de volonté, ce ministère avait obtenu de la couronne l'autorisation d'agir avec vigueur. Une expédition fut résolue. Elle devait être confiée à l'énergique amiral Baudin, dont le nom seul présageait une solution prompte et honorable. On sait comment l'attente générale fut trompée par la révocation de cet officier, justement blessé de se voir refuser tout à coup les moyens d'action qui lui avaient été promis en plein conseil. A la place du vainqueur d'Ulloa, le gouvernement envoya M. l'amiral de Mackau, qui partit avec trente-six bâtimens de toute grandeur et 6,000 matelots et soldats.

C'était plus qu'il n'en fallait pour avoir raison de toutes les forces buénos-ayriennes. Mais Rosas connaissait aussi bien que l'amiral lui-même les embarras de la politique française à cette époque; il n'ignorait pas que la question d'Orient, rendue chaque jour plus menaçante par l'attitude du cabinet du 1er mars, pouvait d'un moment à l'autre amener une conflagration européenne, dans laquelle notre flotte devrait nécessairement abandonner les parages de la Plata. Il devina que les instructions de l'amiral inclinaient plutôt à la paix qu'à la guerre, et il s'appliqua à profiter de la circonstance en prolongeant les négociations par des lenteurs qui devaient lui valoir finalement des concessions. Ce ne fut toutefois qu'en multipliant les désaveux sur les crimes reprochés à son gouvernement, en prodiguant les assertions mensongères, les protestations d'attachement et d'admiration pour le prince qui gouvernait la France, ce ne fut qu'à l'aide de tous ces ressorts que Rosas parvint à triompher des secrètes répugnances de l'amiral. Après quatorze jours de négociations, un traité fut enfin signé le 29 octobre 1840, date qui offre une singulière coïncidence avec l'entrée au pouvoir du dernier ministère de la monarchie de juillet.

Le traité du 29 octobre termine la première phase des négociations de la France avec le gouvernement argentin. Il faut en faire connaître la substance et en indiquer les lacunes.

Les instructions de l'amiral lui enjoignaient d'exiger, en faveur des Français victimes des cruautés de Rosas, une indemnité et la renonciation du gouvernement argentin aux exigences qui avaient amené la rupture. Le traité stipula (art. 1er) le principe de l'indemnité, sauf le règlement ultérieur des sommes dues. Il ajouta (art. 5) le traitement de la nation la plus favorisée pour les Français établis sur le territoire argentin, en faisant suivre cette disposition d'une réserve ainsi conçue (art. 6) :

« Nonobstant ce qui est stipulé dans l'article précédent, si le gouver-
» nement de la confédération argentine accordait aux citoyens ou na-
» turels de tout ou partie des états de l'Amérique du Sud des droits
» spéciaux, civils ou politiques plus étendus que ceux dont jouissent

» actuellement les sujets de toutes et chacune des nations amies ou neu-
» tres, même les plus favorisées, ces droits ne pourraient être étendus
» aux citoyens français établis sur le territoire de la république, ni être
» réclamés par eux. »

L'amiral devait obtenir en outre des conditions honorables pour nos alliés, c'est-à-dire, d'une part, les émigrés argentins, et de l'autre, la république de l'Uruguay. Pour les premiers il devait exiger une amnistie, pour la seconde une garantie formelle de son existence indépendante. L'amnistie fut accordée, mais en termes obscurs, ambigus, favorables au système de restrictions mentales si familier à la diplomatie de Rosas. Quant à la garantie concernant l'Uruguay, elle fut exprimée de la manière suivante :

« Il est entendu que le gouvernement de Buénos-Ayres continuera à
» considérer en état de parfaite et absolue indépendance la république
» orientale de l'Uruguay de la manière qu'il l'a stipulé dans la convention
» préliminaire de paix conclue le 27 août 1828 avec l'empire du Brésil, sans
» préjudice de ses droits naturels toutes les fois que le demanderont la
» justice, l'honneur et la sécurité de la confédération argentine. »

Tel est le traité de 1840. Le gouvernement français n'hésita pas à le ratifier. Il contenait pourtant le germe de graves difficultés et d'évidentes omissions qui devaient créer plus tard des difficultés nouvelles.

D'abord en ajournant le règlement des indemnités admises en principe, on exposait les intérêts de nos nationaux à des retards, à des contestations qui n'ont pas manqué de se produire (1). Le procédé le plus simple et le plus convenable en ces matières, quand on se trouve en face d'un gouvernement dont la bonne foi peut être justement suspectée, c'est de fixer soi-même la somme à payer en bloc, et de se charger de la répartir entre les ayans-droit. C'est ainsi qu'agit toujours l'Angleterre: c'est ainsi que nous avons agi nous-mêmes vis-à-vis des états barbaresques.

Ensuite, la clause du traitement de la nation la plus favorisée, qui d'ailleurs ne tranchait pas la question du service militaire exigé de nos compatriotes, se trouvait atténuée par la restriction contenue dans l'article 6 ; et quoi qu'on en ait pu dire en expliquant le traité en France, cette restriction atteignant les droits civils aussi bien que les droits politiques, a une portée fort dangereuse, puisqu'elle tend à établir, au détriment de nos nationaux, une différence entre eux et les nationaux des puissances sud-américaines.

Des observations plus graves s'adressent aux dispositions concernant nos alliés. L'amnistie est devenue complétement illusoire. Très-peu d'émigrés argentins ont osé s'y fier, et ceux qui l'ont fait ont eu à s'en repentir. Plus de 15,000 nouveaux proscrits ont dû quitter la rive droite de la Plata.

On a vu que la république de l'Uruguay s'était engagée dans la lutte à notre instigation, et en quelque sorte sous la garantie de notre honneur

(1) Encore aujourd'hui, après douze années de litiges et de chicanes les moins justifiés, beaucoup de nos concitoyens attendent le paiement de leurs indemnités, comme on le voit par les pétitions qu'en désespoir de cause ils viennent d'adresser à l'Assemblée nationale.

international. C'était donc pour nous un devoir sacré de la préserver des suites de cet acte. Ses intérêts devaient être les nôtres, et la dignité de la France exigeait que la paix rétablie entre nous et l'état argentin fût soigneusement assurée à l'état oriental. Pour cela il fallait le faire figurer dans les négociations par ses représentans, traiter à trois et prendre nettement sous notre sauvegarde les stipulations ainsi convenues. Or, le premier soin de M. de Mackau fut d'écarter le plénipotentiaire de Montevidéo. Il notifia à la république orientale qu'il traiterait seul, et pour elle, avec Rosas. De là cet article 4, parfaitement clair pour nous sans doute, comme l'a démontré à la tribune M. Guizot, mais d'une portée toute différente aux yeux de Rosas, puisqu'il prétend y puiser le droit d'envahir le territoire oriental pour seconder son *allié* Oribe, qualifié par lui de *président légal* de l'Uruguay. Nous n'avons pas à combattre ici cette prétention; il est trop évident qu'un tel droit ne saurait exister.

On a fait du traité de 1840 une autre critique, une critique fondamentale; on a dit qu'il n'engageait que l'état de Buénos-Ayres et qu'il pouvait être infirmé par les autres provinces, d'abord parce que la confédération n'existait plus depuis l'usurpation de Rosas sur les attributions reconnues au congrès par la constitution fédérale; ensuite parce que Rosas n'avait même plus de pouvoirs légaux à l'égard des quatre provinces liées entre elles par la convention quadrilatérale de 1830, puisqu'une convention subséquente du 4 janvier 1831 avait transporté à la commission représentative de Santa-Fé le droit de traiter avec les puissances étrangères, sauf la ratification des provinces.

Rien de plus fondé sans doute en droit strict que cette argumentation, mais dans les transactions diplomatiques, il est impossible de ne pas tenir compte des pouvoirs de fait. Usurpateur ou non, Rosas est à la tête du gouvernement argentin. Il dispose de ses forces, il est obéi, et il se présente vis-à-vis des puissances étrangères comme le chef non contesté du pays qu'il gouverne ; le droit des gens n'en exige pas davantage. Nous aurions pu ne pas le reconnaître. L'ayant reconnu, nous avons traité valablement avec lui, et les stipulations revêtues de sa signature ne sauraient être infirmées par aucune des parties au nom desquelles elles ont été conclues.

Mais si nous écartons du traité de 1840 ce reproche trop absolu, il nous est impossible de ne pas lui en adresser un non moins grave au sujet de la question des rivières qu'il passe entièrement sous silence, et qui aussitôt après sa conclusion est devenue l'objet d'un nouveau litige, non moins ardu, non moins dangereux que le premier. L'imprévoyance du traité à cet égard est certainement une des principales causes de la situation actuelle ; et il est bon de ne pas l'oublier quand on voit les difficultés de cette situation si vivement accusées aujourd'hui par ceux-là même dont la plume a signé la nomination de l'amiral plénipotentiaire et les instructions qui lui ont été remises.

§ V.

SUITE DES ÉVÉNEMENS. — RÉCLAMATIONS DU BRÉSIL. — QUESTION DES RIVIÈRES. — MÉDIATION DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE. — 1840 A 1849.

L'acte du 29 octobre n'était pas de nature à fonder la considération de la France en Amérique ; il équivalait presque à l'abandon de nos alliés, et donnait à Rosas tous les avantages de la situation. Aussi fut il accueilli à Buénos-Ayres avec une joie orgueilleuse qui se décela dans les honneurs mêmes et dans la réception triomphale décernée au négociateur français. Le palais du gouvernement fut mis à sa disposition. Il fut environné de flatteries, de séductions de toute nature. Pendant dix-sept jours traité presque en souverain dans un pays naguère hostile, il put à loisir s'enivrer de son œuvre et recevoir des impressions qui ont eu de tristes conséquences sur la suite des affaires dans la Plata. Il s'éloigna enfin laissant Buénos-Ayres dans l'ivresse du triomphe et Montevidéo dans la stupeur.

On avait promptement apprécié sur la rive gauche la portée de la convention. A peine y fut-elle connue qu'elle y souleva un sentiment général d'indignation. C'était pour nous, c'était à notre demande que l'état oriental s'était compromis avec Rosas, et nous l'abandonnions à ses ressentimens ! Car tel était le sens que les Orientaux attachaient à l'article 4 du traité, interprété par nous tout différemment. La suite fit voir qu'ils connaissaient mieux que nous la politique astucieuse de leur ennemi ; et nous aperçûmes alors la faute que nous avions faite de leur fermer la négociation.

Débarrassé de l'escadre française, Rosas songea d'abord à raffermir son pouvoir sur la rive gauche. Ce fut son premier soin. Un combat, heureux pour ses armes, dans lequel Lavalle fut détruit avec le reste du parti unitaire, lui en facilita les moyens. L'armée argentine, partagée en deux divisions, sous les ordres d'Oribe et d'Urquiza, parcourut les provinces qu'elle traita en pays ennemi. La résistance fut écrasée à Tucuman. Des exécutions militaires répandirent partout la terreur. Plus de mille prisonniers furent massacrés de sang-froid, sous prétexte d'*unitarisme*, et ce n'était encore que le prélude des atrocités. Les proscriptions s'organisèrent en grand. On vit les *mazorqueros* (1) parcourir les rues de Buénos-Ayres le poignard à la main, assassinant tout ce qui était soupçonné d'opposition au dictateur, forçant une législature avilie à couvrir le crime du manteau de la loi, et à l'enrichir des dépouilles de ses victimes. La démoralisation dès lors ne connut plus de frein ; les liens même de famille cessèrent d'être un rempart contre le déchaînement des pas-

(1) Membres du club de la Mazorca.

sions politiques et de l'avidité. Comme à Rome sous Néron, le fils dénonça le père, le frère s'applaudit d'avoir égorgé son propre frère (1).

Détournons nos regards de ces scènes d'horreur. La main qui les prépara n'est que trop visible; elle se décèle elle-même (2) et ne peut plus tromper même ceux qui ferment volontairement les yeux à la lumière.

Fier d'un pouvoir cimenté par le sang, et sûr d'une armée dont les principaux chefs venaient de contracter avec lui la solidarité du crime, Rosas tourna ses vues vers l'Uruguay. La République orientale lui était particulièrement odieuse. Elle s'était immiscée dans la querelle française, avait doublé nos forces en nous confiant toutes les siennes, avait osé lui déclarer la guerre pour suivre notre fortune. Montévidéo était, de plus, l'asile des proscrits argentins, et Rosas n'oubliait pas que Lavalle, transporté par nos navires sur l'autre bord de la Plata, l'avait fait trembler dans Buénos-Ayres.

Tandis que nous nous efforcions de tirer du traité de 1840 des conséquences conformes à nos intérêts et à notre dignité, tandis que le ministre dirigeant exposait à la tribune le sens honorable et pacifique que nous attachions à l'art. 4, Rosas, lui, l'expliquait à sa manière : il envahissait le territoire oriental ; déchirant de sa seule autorité la démission souscrite par Oribe le 20 octobre 1838, lui conférant sans droit le titre de *président légal* de l'Uruguay, il le traita publiquement en allié, le mit à la tête de ses troupes, qu'il qualifia de *troupes auxiliaires* lorsqu'Oribe n'avait pas dix hommes à lui sur la rive gauche de la Plata, et le dirigea contre Montévidéo.

C'était assurément la violation la plus audacieuse du traité du 29 octobre, signé à peine depuis *dix-huit mois* (3). C'était, en outre, une insulte à la France, car un tel procédé ne pouvait s'expliquer que par l'interprétation la plus injurieuse des négociations de 1840, c'est-à dire en nous attribuant le parti pris d'abandonner nos alliés pour nous retirer de la lutte. — L'insulte fut ressentie jusqu'à un certain point par le gouvernement de juillet. L'envoyé français à Buénos-Ayres eut ordre de parler

(1) Un extrait de la gazette officielle de Buénos-Ayres, textuellement traduit par M. de Saint-Robert, contient ce qui suit :

« Le soussigné, agité des plus douces émotions, a la vive satisfaction d'annoncer » à votre excellence que l'*infâme Mariano Véra* est resté mort couvert de coups » de lances, ainsi que son secrétaire... Les lauriers sont d'autant plus glorieux qu'ils « sont trempés dans le sang sacrilége des unitaires. » C'est l'extrait d'un rapport adressé à Rosas par *Carlisto Vera*, le frère de *Mariano*.

(2) On trouve dans la même gazette une proclamation où Rosas félicite la Mazorca des égorgemens accomplis le 31 octobre 1840, deux jours après la signature du traité Mackau. Voici le passage :

« L'agitation populaire s'est manifestée par des vengeances naturelles impossi- » bles à contenir de la part d'un peuple indigné, sans mettre son héroïsme à *une* » *épreuve incompatible avec son intérêt... Il est louable* de manifester son patrio- « tisme comme l'a fait le peuple!!! »

(3) Oribe, à la tête de 2,000 chevaux, franchit le Rio-Uruguay le 28 avril 1842. Le reste de l'armée argentine le rejoignit peu de temps après.

ferme en réclamant la cessation immédiate des hostilités. Notre station maritime du Brésil et de la Plata était alors commandée par un officier fort distingué, l'amiral Massieu de Clerval ; son successeur, l'amiral Lainé, n'avait ni moins de talens ni moins d'énergie. L'envoyé français semblait donc en état de se faire écouter ; il exécuta à la lettre ses instructions. Mais Rosas avait pris la mesure de notre persévérance dans les difficultés diplomatiques. Des notes dédaigneuses ou dilatoires furent sa seule réponse aux réclamations de M. de Lurde, et il continua de pousser la guerre contre l'Uruguay. Il faut dire que l'agent anglais, ayant fait les mêmes démarches, n'avait pas obtenu d'autres résultats.

Ici se place un fait nouveau dans l'affaire, l'intervention du Brésil, qui changea la face de la question et vint démontrer une fois de plus les dangers comme l'insuffisance du traité de 1840.

L'invasion de l'Etat oriental n'avait donné à l'armée argentine que la campagne. Montévidéo était à l'abri d'un coup de main. Fortifié par le général Paz, qui s'y était retiré, et par un militaire instruit, le colonel Pacheco, alors ministre de la guerre, elle avait trouvé, en outre, un secours inespéré dans les étrangers, qui avaient pris les armes pour sa défense. Les troupes de Rosas ne possédaient donc en définitive qu'un territoire partout ouvert et peu peuplé. Ce territoire leur fut même disputé jusqu'en 1845 par les guérillas de Rivera. Mais après la bataille d'*India Muerte*, l'armée argentine put s'étendre jusqu'aux frontières du Brésil, et Rosas en profita pour commencer contre cet empire l'exécution d'un de ses plans secrets, celui de l'agiter et d'en préparer le démembrement en soulevant les noirs, population nombreuse et ignorante, qui s'élève à près du tiers de la population totale, et qui forme ainsi le danger le plus redoutable dont ce pays soit menacé.

Parfaitement éclairé sur sa situation à cet égard, le gouvernement brésilien, tenta d'éloigner le peril en négociant avec la République argentine un traité qui aurait mis fin aux hostilités. Ce traité, accepté par les agens de la République, fut repoussé par Rosas. C'est alors que le gouvernement brésilien s'adressa aux deux grandes puissances européennes déjà engagées elles-mêmes dans des réclamations, et dont l'une, au moins, lui paraissait s'être rendue garante de l'inviolabilité du territoire oriental.

Ses propositions, qui attestaient une grande intelligence de la matière, reposaient sur deux bases principales. Il offrait la médiation commune des trois puissances, pour assurer :

1° Une paix stable entre les deux Républiques ;

2° La liberté du commerce et du pavillon dans le Rio de la Plata et ses afluens le Parana et l'Uruguay.

L'Angleterre, où le négociateur brésilien (1) se rendit d'abord, accueillit la première ses ouvertures, sauf l'adhésion de la France. Le *Foreign-Office* était alors dirigé par un homme prudent, modéré, dont la France n'a jamais eu à souffrir de procédés violens ou égoïstes, lord Aberdeen.

(1) M. le vicomte d'Abrantès.

Il eut la courtoisie de s'en rapporter à notre décision, — ce qui répond suffisamment à ceux qui ont accusé l'Angleterre de nous avoir embarqués dans l'affaire pour nous en laisser ensuite tout le poids. La vérité, c'est que nous étions également libres d'entrer dans la médiation ou de nous tenir en dehors. Nous l'avons acceptée de notre propre mouvement, et elle était effectivement dans les intérêts comme dans le rôle naturel de la France, eu égard au précédent de 1840. Mais en l'acceptant, nous en changeâmes tout d'abord le caractère. Le cabinet de Paris jugea à propos d'en exclure le Brésil, réduisant ainsi le nombre des puissances médiatrices de trois à deux. Le prétexte de cette modification, c'est qu'il fallait éviter de commettre le Brésil avec un état qui annonçait des dispositions belliqueuses, et dont la frontière avait avec les siennes de nombreux points de contact. Si cet argument n'est pas sans valeur, il est plus que balancé, ce semble, par cette considération que précisément en raison des graves litiges qui peuvent naître du contact des deux Etats, il eût été d'une bonne politique d'abriter en quelque sorte le Brésil sous l'égide des deux grandes puissances maritimes. Le lier à elles par la médiation, c'eût été lui donner un haut témoignage d'intérêt et d'estime, qui, plus tard, et indépendamment des stipulations diplomatiques, serait devenu pour lui une garantie de sécurité. L'exclusion, d'ailleurs, se comprend d'autant moins, venant de la France, que nous sommes intéressés à multiplier les occasions de concours avec le Brésil, près duquel nous poursuivons depuis longtemps des projets d'alliance commerciale, dont notre convention du 8 janvier 1826 n'offre encore qu'une première et incomplète ébauche.

Quoiqu'il en soit, l'intervention anglo-française fut résolue; elle prit le caractère de *médiation armée*. On sait qu'elle n'a pas duré moins de deux ans, et que dans cet intervalle elle a usé sept négociateurs. Nous demandons la permission de nous abstenir de toute appréciation particulière des hommes qui ont été chargés de représenter le pays dans cette circonstance. Ils ont été diversement jugés par la presse périodique, dont les impressions proviennent souvent de mobiles qui ne sauraient être les nôtres. Parfaitement à l'aise pour caractériser à notre point de vue les négociateurs de 1828 à 1840, nous le serions beaucoup moins à l'égard d'agens diplomatiques plus récemment employés, qui peuvent être appelés, d'un moment à l'autre, à exercer de nouveau des fonctions actives à l'étranger. Et puis, disons-le franchement, la conduite de ces agens, quelque latitude qu'on leur laisse, est toujours subordonnée aux directions de leur gouvernement. La dignité du pays, sa force et sa considération au dehors sont ordinairement la règle qu'ils consultent le plus dans leurs sentimens personnels; mais ils sont obligés de se renfermer dans le cercle de leurs instructions. Ce sont donc ces intructions que nous devons voir avant tout et auxquelles il importe de nous attacher.

Elles posaient d'abord en principe que la guerre entre les deux républiques était sans caractère national du côté de Buénos-Ayres; que les troupes argentines n'avaient, de l'aveu de Rosas lui-même, envahi le territoire oriental qu'en qualité d'auxiliaires d'Oribe; ce qui consti-

tuait une immixtion dans les affaires intérieures de Montévidéo, et par conséquent une violation directe des traités qui ont fondé son indépendance. Cette indépendance devait être assurée avant tout. L'honneur des puissances médiatrices y était engagé, et sur ce point aucune transaction ne devait être admise.... La reconnaissance de l'indépendance orientale *serait, du reste, sans valeur tant que Rosas persisterait à soutenir le général Oribe, par les armes, par l'argent ou même par toute autre influence* (1).

En ce qui concerne la question des rivières, les instructions paraissaient croire qu'elle intéressait exclusivement le Paraguay, à l'égard duquel les puissances médiatrices déclaraient réserver leurs déterminations. Elles considéraient donc cette question comme secondaire (2), ne se rattachant pas nécessairement au but le plus important de la médiation, la cessation du conflit existant entre les deux républiques sud-américaines (3). On ne devait, d'ailleurs, introduire dans les négociations aucune disposition, aucun engagement susceptible de lier l'une ou l'autre puissance de manière à l'empêcher de négocier par la suite sur ce sujet (4).

On voit du premier coup-d'œil dans quel esprit la médiation allait s'ouvrir. Nettes, précises, décidées sur tout ce qui concernait l'état oriental, les deux puissances se disposaient à sacrifier, pour le moment du moins, la question des rivières, qui avait si vivement et à si juste titre préoccupé le Brésil, et qui ne devait être pour elles qu'un moyen de négociation.

Il faut ajouter, pour expliquer entièrement leur pensée sur le premier point, que la latitude laissée aux plénipotentiaires n'allait pas jusqu'à permettre l'emploi des moyens tout à fait offensifs. A défaut de succès dans les négociations amiables, ils étaient autorisés à procéder par intimation, et à recourir en dernier ressort au blocus, même à la capture des navires. Mais il leur était défendu de débarquer des troupes sur l'une ou l'autre rive de la Plata. « Des notes souvent, avait dit Louis » Philippe; des blocus quelquefois; des pantalons rouges jamais. » Restriction funeste, mais trop conforme aux habitudes diplomatiques de ce gouvernement, pour qu'il y ait à s'en étonner ici ou à la relever.

Les plénipotentiaires avaient des moyens d'action limités; ils allaient en user résolument. Par une note succincte et ferme, ils exposèrent le motif et le but de la médiation. Rosas avait dit, à ce qu'on assure, qu'il en aurait raison avec une rame de papier. Il commença par affecter beaucoup de confiance, en réclamant lui-même la reconnaissance du blocus de Montévidéo par l'escadrille argentine; puis il essaya de temporiser, en invoquant les bons offices du chargé d'affaires des États Unis; puis il chercha à mettre nos négociateurs en contradiction avec le vœu pré-

(1) Dépêche de Lord Aberdeen, du 25 février 1845.
(2) Dépêche de M. Guizot, du 22 mars 1845.
(3) Dépêche précitée de Lord Aberdeen.
(4) *Ibid.*

tendu de leurs gouvernemens. Le ministère français lui en avait malheureusement fourni les moyens en souffrant qu'un chargé d'affaires resté à Buénos-Ayres (1), pût s'expliquer avec le dictateur dans un tout autre sens que le ministre officiel, et surtout en tolérant, par déférence pour M. de Mackau, alors ministre de la marine, qu'un de ses aides-de-camp se rendît officieusement à Buénos-Ayres, pour y porter de sa part des paroles affectueuses dont la bienveillance faisait un étrange contraste avec la fermeté des deux ministres médiateurs. Mais cet officier lui-même, quoique tout imbu des idées de son chef, se dégoûta promptement et de ce qu'il voyait et de ce qu'il entendait. « Le chef de Buénos-Ayres, écrivit-il, semble prendre plaisir à se moquer de toutes les » formes et même du sens commun.... Je vois approcher avec un vif » plaisir l'instant qui me permettra de sortir de cette atmosphère. Négocier ou traiter avec ces gens-ci, c'est se jeter dans un gâchis de » chicanes, de mauvaise foi, de subterfuges qui soulèvent le cœur. Puis » viennent les calomnies, les odieux mensonges ; un honnête homme se » tache toujours un peu au contact de ces êtres-là, etc., etc. (2). »

L'interposition du ministre des Etats-Unis fût repoussée purement et simplément.

Les plénipotentiaires réfutèrent avec calme l'étrange prétention des blocus de Montévidéo par les cinq ou six petits bâtimens de commerce que Rosas nomme l'escadrille argentine. Ils assignèrent au dictateur, un délai dans lequel il devait obtempérer sous peine de blocus. Cette dernière sommation étant restée sans résultat, le blocus de Buénos-Ayres et de tous les ports de la rive droite fut déclaré le 18 septembre 1845 Il fallut aller plus loin. Après avoir exposé leurs motifs dans une proclamation, dont le gouvernement de Buénos-Ayres essaya vainement de balancer l'effet par des calomnies, les médiateurs mirent en mouvement les forces navales combinés. L'escadrille argentine fut saisie, l'île de Martin-Garcia fût occupée ; on nettoya toute la côte orientale des bandes d'Oribe et de Rosas qui, par représailles, ravagèrent toutes les propriétés des nationaux européens établis dans la campagne, et les emmenèrent eux-mêmes à l'intérieur où ils les retinrent comme otages et leur firent subir mille persécutions. Montévidéo respira. Elle reprit aussitôt son activité commerciale, et trouva moyen de réparer instantanément les désastres d'un long siége à l'aide d'un emprunt contracté sous la garantie des deux puissances. Poursuivant l'œuvre de la force, les deux escadres se présentèrent à l'embouchure du Parana, qu'elles remontèrent jusqu'à trente lieues environ, en face de la pointe d'Obligado. En cet endroit où les eaux du fleuve se resserrent tout à coup pour ne laisser qu'un passage de 8 à 9 cents mètres, Rosas avait réuni ses dernières ressources. Quatre mille hommes, enrôlés par une sorte de *presse* brutale dans les malheureuses provinces argentines, étaient retranchés sur la rive droite. Le mamelon presque à pic où elles cam-

(1) M. de Mareuil.

(2) Lettre du commandant Page à l'amiral Lainé, 30 juillet 1845.

paient, adossées à un petit bois, était couronné de quatre batteries de gros calibre, ouvrage d'une main européenne. On avait barré le fleuve par une estacade formée de 24 gros bateaux fortement amarrés et reliés entre eux par des chaines de fer. Un brick échoué à l'extrémité opposée de l'estacade, en guise de batterie flottante, devait croiser ses feux avec ceux de la rive droite. La position était formidable. Elle fut enlevée avec une rare intrépidité par l'escadre unie, après un combat de sept heures. Cinq cents hommes de l'armée argentine restèrent sur le carreau : le reste s'enfuit en désordre : le Parana fût libre. A l'instant, les flottes combinées le remontèrent ainsi que le Rio-Paraguay sous la remorque du *Fulton*, bateau à vapeur français, qui vint mouiller en face de l'Assomption, à trois cents lieues de l'embouchure(1). Peu de jours après, un convoi de cent-dix voiles marchandes vint offrir aux Paragayens étonnés les produits variés de l'Europe, en échange des leurs. Le mouvement commercial s'organisa promptement. 750,000 kilogrammes de tabac du district de Villa-Rica, entrèrent dans l'exportation, et le prix descendit immédiatement d'une piastre l'arrobe à quatre réaux, c'est-à-dire de 48 fr. les 100 kil. à 22 fr. (2).

Cette rapide exécution était un acte d'une grande vigueur. On a prétendu qu'elle dépassait le but de l'intervention, au moins à l'égard du gouvernement français. Il faut pourtant reconnaître qu'elle était la conséquence logique et naturelle du principe d'une médiation armée. Deux grandes puissances ne pouvaient attendre, l'arme au bras, sous leurs pavillons, qu'il plût à un petit despote américain de cesser l'éternelle comédie de sa diplomatie artificieuse. Sous ce rapport, le plénipotentiaire britannique n'en jugea pas autrement que le nôtre. Il alla même beaucoup plus loin : un régiment se rendait au Cap ; il n'hésita pas à le détourner de sa destination pour le faire débarquer à Montevidéo, et l'on ne voit pas que son gouvernement l'ait désapprouvé. C'est que les Anglais ne comprennent en ces sortes d'affaires que des actes complets et décisifs. Quant ils ont commencé, ils veulent aller jusqu'au bout ; mais aussi n'aiment-ils guère, lorsqu'on agit avec eux, qu'on les laisse en chemin. Nous en eûmes bientôt la preuve.

On a vu que, par un procédé tout particulier aux allures diplomatiques de l'époque, un agent consulaire français était resté près du gouvernement argentin, malgré la rupture entre les médiateurs et Rosas. Cet agent, qui s'était toujours montré favorable à la politique du dictateur, allait revenir en France. Contrairement à tous les usages comme à toutes

(1) M. de St-Robert.

(2) M. de Brossard. Liv. 4. chap. X. — Il est établi que le tabac, dont le Paraguay peut fournir aujourd'hui plus de 2,000,000 kilogrammes à l'exportation, descendrait à très peu de frais de l'Assomption à Montévidéo, si les prétentions de Buénos-Ayres sur la navigation exclusive du Parana ne tendaient pas à concentrer dans cette ville le monopole du commerce. Le tabac, expédié du Paraguay dans des *manoques*, sortes de caisses que les Indiens fabriquent presque pour rien, se dirigerait à très-bas prix de Montévidéo sur le Havre. — V. le rapport de M. Demersan, au Moniteur du 30 septembre 1848.

les convenances, il se chargea de remettre directement au cabinet de Paris des propositions de Rosas déjà rejetées par les deux plénipotentiaires. Et, chose étrange! cette infraction aux règles de la hiérarchie devint la base d'une négociation nouvelle, qui annulait entièrement les actes de la médiation.

Dès cette époque, l'aggravation de la créance anglaise par l'accumulation des intérêts de l'emprunt contracté en 1825 par le gouvernement argentin avec la maison Baring, constituait déjà une force dont il est rare que le Foreign-Office ne tienne pas grand compte dans le maniement des relations extérieures. Rosas avait eu l'art de faire accepter à cette maison, avec très-peu d'argent sur les arrérages de l'emprunt, de fort belles promesses pour le moment où le rétablissement de la paix lui rendrait la plénitude de ses ressources. Son créancier devint donc pour lui un puissant auxiliaire. C'est dans ces circonstances que le cabinet de Paris transmit à Londres les propositions rapportées par l'ex-consul de Buenos-Ayres. Ces propositions demandaient que les troupes anglo-françaises fussent immédiatement rembarquées ; que l'escadrille argentine fût restituée en l'état où elle était lors de sa capture par les forces navales combinées ; qu'on rendît également l'île de Martin-Garcia et tous les postes enlevés aux Argentins ; que dorénavant toutes les communications quelconques que les deux puissances auraient à faire au gouvernement de Buenos-Ayres fussent portées à sa connaissance par des agens diplomatiques, et jamais *par les commandans des forces navales*. A ces conditions, des *négociations seraient entamées par les ministres de France et d'Angleterre avec le général Oribe, président légal de l'Uruguay*.

Telles étaient les ouvertures dont un agent consulaire français n'avait pas craint de se faire l'organe! tel était le point de départ offert par le cabinet de Paris à celui de Londres pour une nouvelle négociation avec le gouvernement argentin! Préparé comme il l'était par les détenteurs de l'emprunt, le cabinet de Westminster dut voir dans cette démarche de la France un désir immodéré de terminer l'affaire de la Plata. Peut-être même y crut-il découvrir l'intention secrète de nous arranger pour notre propre compte avec Rosas, en laissant à la Grande-Bretagne tout le fardeau de la médiation. Ce qui est sûr, c'est qu'il agit dès lors comme si cette intention existait réellement, et qu'il lui importât de nous prévenir. Il chargea un ancien agent de la maison Baring (1) de porter à Buenos-Ayres les bases de négociations suivantes, auxquelles le cabinet de Paris donnait son assentiment :

1° Le gouvernement argentin prêterait son concours pour obtenir une suspension immédiate des hostilités dans l'Etat oriental ;

2° Le blocus de Buenos-Ayres serait levé et le *pavillon argentin salué de 21 coups de canon* par les deux marines;

3° La navigation du Parana et du Rio-Paraguay serait reconnue comme navigation intérieure de la confédération argentine, *et soumise seule-*

(1) MM. Hood, juillet 1846.

ment à ses lois et règlemens tant que la république continuerait d'occuper les rives des deux fleuves;

4° Si l'Etat oriental refusait d'adhérer à ces conditions, le bénéfice de l'intervention lui serait retiré; les gouvernemens médiateurs se bornant à réclamer du général Oribe une amnistie dans le cas où la lutte se terminerait à son avantage.

Après les actes éclatans de la médiation armée, c'était là, il faut le dire, une triste palinodie. On avait justement abaissé le pavillon argentin, et l'on consentait à le relever par des honneurs militaires qui devaient être considérés comme la réparation d'une injustice. On avait ouvert à coups de canon les bouches du Parana, et l'on consentait à les fermer en reconnaissant à Rosas des droits exclusifs sur la navigation de ce fleuve, c'est-à-dire en interdisant de fait cette navigation à trois états riverains : le Brésil, le Paraguay et la Bolivie. Enfin, on se laissait aller à des menaces contre l'Uruguay, qui ne demandait autre chose que cette paix à laquelle on avait l'air de le regarder comme un obstacle. De sorte que le renversement était complet; Rosas, dont on invoquait les bons offices, était traité en pacificateur; l'État oriental, notre fidèle allié, qui s'était sacrifié pour nous, et qui, à ce moment même, était ravagé par les troupes argentines, était mis en suspicion comme perturbateur du repos de la Plata.

La faiblesse ne réussit pas toujours en diplomatie. Avec les gouvernemens réguliers, qui savent calculer et prendre leurs avantages, elle peut amener une solution; près d'un état demi-barbare, qui n'a pas même le sentiment de son peu de solidité, elle ne fait qu'exalter son arrogance. Il en fut ainsi à Buénos-Ayres. Avec sa duplicité ordinaire, Rosas parut accéder aux propositions des deux puissances, en réclamant seulement quelques modifications; puis il travailla sous main à faire échouer la négociation par ses moyens accoutumés : le mensonge et la calomnie. En les employant à propos en Europe, il parvint à semer des doutes sur l'impartialité des deux ministres médiateurs, qu'il présenta comme opposés à la paix, lorsque c'était lui-même dont les réticences calculées, les chicanes, les exigences la rendaient impossible. — Ils furent rappelés ainsi que les amiraux placés sous leurs ordres. Mais, avant de partir, ils furent témoins d'un événement tragique, qui vint de nouveau ensanglanter cette scène de tyrannie et de crimes. Le colonel Rodriguez, qui avait longtemps vécu dans l'intimité du dictateur, fut assassiné à Buénos-Ayres le 15 mars 1847. Il quittait les fonctions de chargé d'affaires de la Bolivie, et allait faire place au général Guilarte, son successeur, auquel il avait écrit une lettre confidentielle accablante pour Rosas. Cette lettre fut son arrêt de mort (1). Un matin, sur le bord de la

(1) Voici cette lettre, dans laquelle la victime semblait pressentir et annoncer elle-même sa triste fin :

« Buénos-Ayres, le 22 décembre 1845.

» Si la mission que vous avez à remplir se rattache aux mêmes objets que celle dont j'ai été malheureusement chargé, à des arrangemens d'*amitié, de commerce et de navigation fluviale*; je ne saurais vous cacher qu'entreprendre quelque cho-

rivière, on trouva son cadavre; il avait été frappé d'un coup de feu dans la tête, ce qui donna lieu à la presse argentine d'accuser un suicide. Mais l'assassinat ne saurait être révoqué en doute; du reste, on ne compte plus à Buénos-Ayres avec ces sortes de catastrophes, qui sont devenues des moyens ordinaires de gouvernement.

De plus en plus désireuses d'en finir avec la question, les deux puissances n'avaient pas mis en doute un seul instant la bonne foi du dictateur. Elles regardèrent comme acceptées, de part et d'autre, les bases de négociations posées par l'agent confidentiel du cabinet britannique, ce qu'on a nommé, en style de chancellerie, *les bases Hood*, et elles confièrent à deux négociateurs nouveaux le soin de procéder à un arrangement définitif. Il faut avouer que les instructions remises aux plénipotentiaires auraient dû lever toutes les difficultés. Elles sont telles qu'on se demande, après les avoir lues, si ce sont bien deux États comme la France et l'Angleterre, qui ont pu abaisser ainsi leur supériorité morale et politique devant l'éphémère tyranneau d'un pays dont la population équivaut à peine aux sept dixièmes de celle du département de la Seine? La justice et la raison sont indépendantes de la grandeur territoriale des empires. Il y a même de la dignité de la part des grandes puissances à ménager les plus faibles. Mais c'est à condition cependant que les règles du droit des gens et les prescriptions de l'équité seront également observées des unes et des autres. Ici la générosité fut un mauvais calcul.

Les instructions avaient prévu soigneusement le cas où un arrangement à *cinq* (Rosas, Oribe, Montévidéo, la France et l'Angleterre) n'aboutirait pas; celui où il faudrait réduire l'arrangement à *trois*, Rosas se portant fort pour Oribe, la France et l'Angleterre pour Montévidéo; et enfin le cas où l'un et l'autre de ces deux moyens venant à échouer, la pacification devrait se restreindre à une simple convention militaire. On y avait même visé l'hypothèse où, dans l'impossibilité absolue de négocier un traité quelconque, les médiateurs devraient proposer un armistice *bona fide* pour que l'Uruguay pût procéder à l'élection d'un président, et renvoyer après cette élection le règlement de toutes les difficultés. La seule chose que les instructions n'eussent pas prévue, c'est l'insuccès de leur excessive modération.

se de cette nature avec un gouvernement ennemi naturel de tout ce qui s'appelle ordre et régularité, est absolument hors de propos, particulièrement dans les circonstances présentes.... Dans ces circonstances, s'approche d'une manière inévitable le terme de ce fatal et effrayant pouvoir qui se fonde sur une demi-douzaine de poignards ensanglantés... La politique *sui generis* de ce cabinet, sa marche méprisable, ses confiscations, ses spoliations, ses assassinats publics et privés, ses déprédations... vous sont connus. — J'attends avec impatience votre réponse, parce qu'avec le système inquisitorial existant, je crains que ma lettre ne puisse tomber entre les mains de Rosas. Je prévois que vous rirez de mes craintes. Mais sachez, mon ami, que je les ai réellement, et qu'ici personne n'en est exempt, pas même... ceux qui ont des canons; car ces canons ne peuvent rien contre un poignard habitué à opérer des prodiges dans les ténèbres. »

Obligés de traduire en dispositions précises le vague prémédité des préliminaires Hood, les plénipotentiaires se virent immédiatement en présence d'un obstacle à peu près insurmontable, la *volonté* de Rosas, qui, interprétant ces préliminaires dans un sens contraire à la dignité comme à l'intérêt des deux puissances, ne leur laissait d'autre alternative qu'une rupture ou l'acceptation de son omnipotence personnelle. A leurs propositions conciliatrices, il répondit par un contre-projet qui reproduisait presque sans modifications l'inqualifiable note remise par lui, dix-huit mois auparavant, à M. de Mareuil ; note que celui-ci prétendait n'avoir acceptée que comme une sorte de thème sur lequel il serait facile d'obtenir des satisfactions convenables. L'opiniâtreté de Rosas éloignait au contraire tout moyen de s'entendre. Restaient l'armistice et la convention militaire entre les parties belligérantes. Mais, dans la situation de l'affaire, un tel armistice ne pouvait être *obtenu :* il devait nécessairement être *imposé;* et, comment l'imposer, quand aucune force active n'était mise à la disposition des médiateurs ?

Le négociateur français fit une dernière tentative dans une entrevue personnelle avec le chef du gouvernement argentin. L'entrevue fut longue, la conversation tour à tour orageuse et conciliante, le résultat nul. Les concessions successives des médiateurs, soit sur le titre à donner à Oribe, soit sur la présidence de l'Uruguay, soit sur la question parallèle de la retraite des Argentins et du désarmement de Montévidéo, ne pouvaient prévaloir sur le texte formel de leurs instructions, et il y avait un point dont il leur était impossible de se départir : ils avaient ordre de réserver dans toute son intégrité la question des rivières ; à cet égard, il leur était interdit d'engager, de quelque façon que ce fût, l'avenir. Or, sur ce point, Rosas et ses ministres se montrèrent d'une invincible opiniâtreté. L'intervention échoua donc sans retour. Elle a été résumée en peu de mots par un homme dont l'impartialité n'est pas douteuse :

« Malgré toutes les concessions faites par les diplomates qui ont succédé à MM. Deffaudis et Ouseley, on n'a pu amener Rosas et son digne » ami Oribe à un arrangement... On a pourtant tenté pour cela des choses que je ne voudrais pas écrire, vu le mal qu'elles me font. » (1).

Cette troisième mission avait révélé d'assez graves dissidences entre la France et l'Angleterre, et ces dissidences, sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure, s'étaient reflétées dans l'attitude respective des deux négociateurs. Leurs gouvernemens en profitèrent pour les remplacer l'un et l'autre, bien que la conduite du ministre de France ait reçu de son cabinet une pleine et entière approbation. On voulait prolonger ainsi les apparences d'un bon accord qui n'existait plus en réalité. Une quatrième mission fut résolue. On la confia à deux diplomates dont l'un était très-versé dans les affaires des Républiques hispano-américaines (2).

Après les fautes et les échecs des précédentes négociations, la pensée

(1) Dépêche de l'amiral Leprédour, 25 juillet 1847.

(2) Pour l'Angleterre, M. Gore; M. Gros pour la France.

dans laquelle était conçue cette nouvelle tentative n'avait rien d'irrationnel. Laissant de côté le gouvernement argentin, qui, dans ses déclarations orales aussi bien que dans ses écrits, ne s'était jamais attribué qu'un rôle purement auxiliaire, les deux cabinets allaient droit à Oribe, considéré par eux comme partie principale dans la question. Ils admettaient comme base d'un arrangement sa double promesse de maintenir strictement l'indépendance de l'Etat oriental, et d'accorder une amnistie qui mît à l'abri de toute atteinte les choses et les personnes. A ces conditions, ils offraient d'interposer leurs bons offices pour le rétablir sur le siége présidentiel, pourvu qu'il s'engageât à éloigner les troupes argentines. Quelqu'inimitiés qu'Oribe ait soulevées sur la rive gauche de la Plata, ces dispositions n'auraient souffert aucune difficulté de la part de Montévidéo. La fatigue d'une lutte prolongée et les inconvéniens d'un siége ruineux pour le commerce réunissaient les orientaux dans l'unanime désir d'arriver à une transaction. Mais pour la réaliser, les cabinets médiateurs supposaient encore ce qui n'existait pas, la bonne foi du chef suprême du Buénos-Ayres et l'indépendance personnelle d'Oribe. Or, celui-ci, entouré de baïonnettes argentines, et ne pouvant s'appuyer sur aucune force orientale, n'est en réalité qu'un fantôme dont Rosas dirige, à son gré, les mouvemens. La preuve en fut promptement acquise. Prenant au sérieux son rôle ostensible, Oribe s'était mis en rapport avec le gouvernement montévidéen. Par notre entremise, il avait garanti une amnistie complète, la restitution des biens confisqués pour causes politiques et une indemnité aux propriétaires dépossédés, n'exigeant en retour que sa reconnaissance comme président légal. La ville accédait à ces conditions. Tout paraissait marcher à un dénoûment pacifique, et déjà, dans l'attente d'une réponse favorable de Rosas, sans l'assentiment duquel on ne pouvait régler la retraite de l'armée argentine, Oribe avait nolisé secrètement des bâtimens de commerce pour transporter les troupes sur la rive droite. La réponse arriva ; c'était un *ordre* de rompre la négociation.

Rosas refusait de reconnaître les deux puissances comme médiatrices, prétendant qu'elles n'avaient *aucun droit de s'immiscer dans le règlement des affaires américaines*. Il observait que les différends existant entre la France et l'Angleterre d'une part, et les Républiques de la Plata de l'autre, ne recevaient aucun apaisement par l'arrangement d'Oribe, les deux puissances *n'offrant aucune réparation* pour *les offenses imméritées*, *l'effusion du sang et les pertes immenses* causées par elles. Il s'étonnait que le président légal de l'Uruguay consentît à se lier vis-à-vis des *rebelles de Montévidéo* par une amnistie qui consacrerait de fait le triomphe de la *haute trahison*. Il déclarait enfin l'impossibilité d'admettre aucune convention qui ne donnerait pas satisfaction, de la part des deux puissances belligérantes, à la confédération argentine et à *son Excellence le président, seule autorité légitime de l'État oriental*.

Un général vainqueur à la tête d'une armée européenne n'aurait pas tenu un langage plus péremptoire. Rosas dictait ses conditions.

Cette arrogance, qui ressemble à de la folie pour qui connaît les ressources réelles du dictateur, eut des effets tout différens sur les deux

envoyés. Le ministre anglais se retira immédiatement de la médiation et donna ordre aux forces britanniques de lever le blocus de la Plata. En cela il exécutait simplement ses instructions, qui étaient connues du cabinet des Tuileries.

Si, après l'affaire d'Obligado, la France avait su profiter du bon vouloir montré par les agens de l'Angleterre, si au lieu de se retrancher dans une réserve inutile et fort mal appréciée du gouvernement argentin, la France avait joint alors quelques troupes de débarquement au régiment anglais retenu et débarqué par le ministre britannique, le cabinet de Londres n'aurait point songé à déserter une médiation ainsi conduite avec vigueur et dignité. En temporisant hors de propos, le ministère du 29 octobre s'était arrêté au parti le plus dangereux, car le temps était contre nous. Il donna toute latitude aux amis de Rosas et aux détenteurs de l'emprunt Baring d'agir efficacement sur le cabinet de Londres; et de plus, il laissa arriver l'affaire des mariages espagnols qui porta au dernier degré l'aigreur du *Foreign office* contre le gouvernement français. Il faut être juste et ne point voir, comme on le fait, dans ce qu'on nomme *la désertion* de l'Angleterre, une sorte de trahison contre la France. Lorsque, dans l'état d'isolement politique où nous nous trouvions au commencement de 1841, le gouvernement britannique, sollicité par le Brésil, nous offrit spontanément d'entrer en partage de la médiation armée, il le fit, nous en sommes convaincus, sans arrière-pensée. A cette époque, il aurait pu, seul avec le Brésil, terminer avantageusement pour l'Angleterre la question de la Plata. Les flottes anglaises en ont décidé de plus difficiles et avec moins de ressources. L'offre d'agir en commun fut une concession inespérée après le refroidissement amené par les affaires d'Egypte, et l'on n'en doutera pas si l'on se rappelle tout le parti que le cabinet du 29 octobre tira de cette offre pour donner cours à son système *d'entente cordiale*. Lorsqu'ensuite l'Angleterre se vit aux prises avec des difficultés toujours renaissantes, sans appui réel dans un allié dont la politique indécise frappait de stérilité les occasions les plus décisives ; lorsqu'enfin de nouveaux griefs vinrent marquer plus profondément les dissentimens des deux cabinets, et réveiller leur irritation mutuelle, l'Angleterre, dont les affaires extérieures n'étaient plus sous la direction froide et modérée de lord Aberdeen, l'Angleterre se retira purement et simplement, après une dernière et inutile tentative d'intervention commune. Elle fit en cela ce que beaucoup d'autres eussent fait à sa place; mais elle le fit, on ne saurait trop le remarquer, sans sacrifier en rien son libre arbitre, sans engager ses déterminations ultérieures.

En effet, la levée du blocus de la Plata par l'escadre anglaise ne préjuge aucunement l'abandon des principes de la médiation. L'Angleterre n'a pas précisément les mêmes raisons que nous de travailler à la consolidation de l'état oriental. Solidement établie à Buénos-Ayres et par son traité de 1825, dont les clauses commerciales sont perpétuelles, et par l'emprunt, dont le capital et les arrérages accumulés pèsent d'un poids considérable dans les affaires du gouvernement argentin, elle a de plus, dans la possession des îles Malouines, à proximité des côtes de

la Plata, une sorte de citadelle d'où elle surveille la marche des événemens sur les deux rives. Que Rosas essaye de rompre une seule des mailles du traité de 1825, ou de réduire l'emprunt par la banqueroute, ou seulement d'appliquer au détriment du commerce britannique ses prétendus droits sur la propriété absolue du Parana et du Rio-Paraguay; et l'on verra si les flottes qui ont ouvert à coups de canons les embouchures du fleuve Jaune et du Tigre, souffriront patiemment de telles insultes.

Pour l'Angleterre, comme pour nous, c'est une question grave que celle des rivières. Si Rosas en avait soupçonné toute l'importance, peut-être se serait-il abstenu de la soulever. Et ce n'est pas seulement parce que les traités de 1815, basés à cet égard sur une parfaite intelligence du droit des gens, l'ont très-justement résolu dans le sens de la liberté du commerce que cette question a tant de portée. C'est qu'il existe dans la situation commerciale et politique des deux puissances au Nouveau-Monde, par rapport aux communications fluviales avec l'Océan, et cette même situation sur le continent enropéen, des points d'identité qui les appellent forcément à soutenir l'application du même régime dans les deux hémisphères. Les intérêts de toute nature qui se croisent sur les deux rives du St-Laurent, cette grande artère du nord de l'Amérique-Septentrionale, peuvent d'un moment à l'autre amener entre l'Angleterre et les Etats-Unis des complications semblables à celles que les traités de 1815 ont tranchées sur l'Elbe et sur le Rhin pour les puissances continentales de l'Europe. La France est dans le même cas relativement à la navigation de l'Oyapock, qui borde ses possessions actuelles de la Guyane, et pour celle du grand fleuve des Amazones, sur la rive gauche duquel nous avons d'anciennes prétentions qu'une politique insoucieuse a pu laisser dormir, mais qu'aucun acte légal n'a jugées souverainement. Il y a donc des raisons positives de droit international pour que les deux puissances ne tolèrent pas sur la Plata l'établissement d'un régime différent de celui qui a prévalu en Europe. Ajoutons qu'à défaut de leurs intérêts politiques et commerciaux, des considérations d'équité naturelle leur en feraient une loi. Les principaux affluens de la Plata, l'Uruguay, le Parana, le Rio-Paraguay et le Pilco-Majo, s'étendent sur plus de 400 lieues de territoires tout à fait indépendans de la confédération argentine. Ces territoires appartiennent au Brésil et à la Bolivie ; de sorte que, sans parler du Paraguay et de l'Etat oriental, deux des plus importantes contrées de l'Amérique du Sud seront gravement affectées en bien ou en mal par la décision de la question des rivières. Permettre au gouvernement de Buénos-Ayres d'ouvrir ou de fermer à son gré les communications fluviales de ces contrées avec l'Océan, ce serait abandonner aux caprices d'un Etat en convulsion perpétuelle de despotisme ou d'anarchie les voies par lesquelles non-seulement le commerce de l'Europe, mais la civilisation même, doivent s'avancer jusqu'au cœur de ces pays immenses et appeler à la vie leurs populations clairsemées. Une puissance européenne ne saurait sans déshonneur mettre sa signature au bas d'un acte qui consacrerait une pareille monstruosité.

C'est, au surplus, ce que l'on comprend aujourd'hui en France tout aussi bien qu'en Angleterre.

Lorsque le négociateur britannique se fut retiré, le ministre français se garda bien d'abandonner la position prise par son gouvernement. Bien que la lettre de ses instructions l'autorisât peut-être à laisser là Montévidéo, ce qui aurait rendu sa perte inévitable, il assura, au contraire, le salut de cette ville, en prenant sur lui de conclure avec le gouvernement oriental le traité des subsides du 12 juin 1848, qui alloua 180,000 fr. par mois pour subvenir aux besoins de la garnison et à la défense de la place. Quoique tout à fait provisoire et subordonné à la décision du gouvernement français, ce traité fut pleinement approuvé, et la conduite du négociateur ne reçut que des éloges de la part des pouvoirs supérieurs appelés à en connaître. S'associant à la Constituante de 1848, l'Assemblée nationale vota, pour faire honneur au traité des subsides, deux crédits montant ensemble à 2,300,000 fr. Elle fit plus. Dans une discussion grave et approfondie, toutes les phases de cette longue affaire de la Plata furent expliquées, tous ses arcanes évoqués et mis au jour. Malgré les efforts des rares partisans du dictateur argentin et le concours de ces politiques à courte vue qui croient servir utilement leur pays en lui conseillant à toute occasion de s'abstenir, c'est-à-dire d'abdiquer moralement et matériellement toute influence sur le dehors, les principes de la générosité, comme les véritables intérêts de la France, furent seuls écoutés.

La position n'était pourtant pas, il faut le dire, sans difficulté. Au retour du dernier négociateur accrédité par le cabinet du 29 octobre, une révolution aussi rapide qu'imprévue avait renversé et ce cabinet et la monarchie. Dans les embarras du premier moment, le gouvernement sorti de cette révolution avait cru pouvoir se référer sans discussion aux préliminaires Hood, et l'amiral qu'il avait chargé de cette mission (1) revenait en France avec un projet de transaction, qui ne pouvait même pas recevoir le nom de traité, puisqu'on ne trouve dans les treize articles dont il se compose que les prétentions depuis longtemps affichées du chef de l'Etat argentin. Ce projet fut immédiatement rejeté, et, si l'on eût cédé aux nobles inspirations de l'Assemblée, une détermination énergique eût promptement répondu à l'outrage fait au pays par une si étrange proposition.

Nous nous dispenserons d'analyser ici ce document. Au moment où nous écrivons, il a disparu pour faire place à un arrangement au sujet duquel les agens du pouvoir exécutif ont pris une grande responsabilité, en insistant auprès de l'Assemblée pour obtenir la faculté de résoudre diplomatiquement les difficultés qu'elle allait trancher par la force. Mais le résultat de leur efforts va être prochainement soumis à la Législature; il est convenable d'en attendre la divulgation officielle pour le juger.

(1) M. l'amiral Le Prédour. Voir sa lettre précitée, page 142.

§ VI.

SITUATION ACTUELLE. — POSITION DE LA QUESTION.

Ceux de nos lecteurs qui ont suivi les discussions de la presse périodique sur l'affaire de la Plata nous reprocheront sans doute d'avoir passé sous silence, dans cette esquisse, un intérêt dont l'attention publique a été vivement préoccupée : nous voulons parler des nationaux français établis à Montévidéo.

Cette omission, nous l'avons faite à dessein. Pour nous, les résidens étrangers, quelque sollicitude qu'excite leur position au milieu des parties contendantes, ne sont qu'un point secondaire de la question. La polémique qui s'est ouverte sur leur nombre, leur influence et le plus ou moins d'avantage que peut trouver la métropole dans leur présence soit à Montévidéo, soit à Buénos-Ayres, nous semble s'être entièrement trompée de route. Le gouvernement français lui-même n'a pas peu contribué par sa marche indécise à égarer l'opinion à leur égard. Il les avait d'abord abandonnés sur la rive droite, puis il les a soutenus et a stipulé pour eux des indemnités dans le traité de 1840. Sur la rive gauche il les a excités à prendre part à la lutte, les a armés, s'en est fait un point d'appui pour repousser les forces argentines ; et peu de temps après, lorsqu'il lui a convenu de se départir des voies franches et décidées où la médiation était entrée, il a voulu briser dans leurs mains les armes que lui-même y avait mises. Mais on n'apaise pas ainsi d'un moment à l'autre les passions une fois allumées, et surtout la passion de la guerre dans des cœurs français ; ceux-ci d'ailleurs avaient une bonne raison pour continuer à combattre. Les généraux argentins, outrés de leurs défaites, ne voyaient plus dans nos nationaux que des ennemis. Ils étaient résolus à les traiter comme tels, et dans une proclamation sanguinaire Oribe les avait avertis du sort qu'il leur réservait (1). Pouvait-on espérer que des hommes fiers de leurs succès, irrités des maux que leur causait l'invasion argentine et menacés d'un traitement atroce si leur ennemi triomphait, pouvait-on espérer que ces hommes aideraient eux-mêmes à son triomphe en se retirant de la lutte, en répudiant la confraternité montévidéenne noblement scellée sur le champ de bataille ? Ils prirent le seul parti qui leur restait à prendre. Obligés de renoncer au drapeau que la France leur avait donné, ils arborèrent l'étendart oriental, et encoururent ainsi la dénationalisation.

Cela peut être une complication nouvelle dans les relations diplomatiques. Il peut en résulter des embarras, des dangers ou des avantages, selon le degré de résolution que l'on y porte. La France pourrait à son gré déserter une cause particulière qui n'est plus la sienne. Elle peut aussi prendre sous son égide ses enfans égarés malgré eux dans une

(1) Circulaire d'Oribe du 1er avril 1843.

querelle étrangère, et faire respecter sur ces plages inhospitalières la noble devise d'une vieille republique « *Sum civis romanus.* » Mais le parti qu'elle prendra n'intéresse que son honneur personnel. Elle en doit compte au sentiment national, non aux principes du droit des gens. Et encore une fois l'intérêt de nos résidens n'est pas un des points capitaux de la question argentine : ce n'en est tout au plus qu'un important accessoire.

Cette question, si nous l'avons bien comprise, consiste en premier lieu dans l'indépendance réelle de l'état oriental. Placé comme barrière entre l'ambition démesurée du chef du gouvernement argentin et un pays allié, le Brésil, dont nous avons accepté la tutelle en acceptant la médiation qu'il nous déférait, la république de l'Uruguay doit être consolidée, mise à l'abri de toute tentative de conquête sous quelque manteau qu'elle se cache ; c'est l'humanité même qui en fait une loi, car il n'est pas douteux qu'un des buts de Rosas, en cherchant à établir sa domination sur la rive gauche au moyen de son lieutenant Oribe, ne soit d'arriver à bouleverser le Brésil en armant les noirs contre les blancs, c'est-à-dire en organisant le massacre, le pillage et l'incendie dans les provinces méridionales, qui sont en même temps les plus salubres, les plus hospitalières, les plus favorables au commerce et à l'émigration européenne (1). Le traité de 1840 ne nous en fait pas une moindre obligation : malgré l'ambiguïté calculée de la clause qui concerne l'état oriental, cet acte stipule assurément son indépendance, et il la place sous notre garantie. Nous l'avons nous-mêmes proclamé à la face de l'Europe par l'organe de nos différens ministres des affaires étrangères. Après d'aussi éclatantes manifestations, c'est déjà trop d'avoir souffert que Rosas intervînt par les armes dans les querelles intérieures de l'Uruguay, sous prétexte d'y soutenir celui qu'il qualifie de président légal. Pour donner une idée des dangers qui s'attachent à cette intervention, il suffit de rappeler l'opposition de Rosas à l'amnistie consentie en dernier lieu par Oribe, sur la proposition de nos envoyés, ainsi qu'à la reconnaissance des actes du gouvernement actuel de Montévidéo. Il suivrait de là que notre convention commerciale conclue le 8 avril 1828, et ratifiée en 1839 par Rivera, pourrait aussi bien que notre traité des subsides du 12 juin 1848, être frappée de non-valeur par un pouvoir nouveau que Rosas lui-même dirigerait. Cet homme se vengerait en détruisant notre commerce dans la Plata et en faisant échec à nos finances dans notre propre pays.

De telles prétentions, nulles en droit, comme aux yeux de la raison et de l'équité, auraient dû être promptement réprimées ; il est déplorable qu'elles aient pu se produire avec quelque apparence de succès dans les négociations. Mais il serait aujourd'hui plus qu'impolitique de ne pas les écarter péremptoirement.

Ce que l'on a nommé la question des rivières forme, à notre avis, le second point culminant de l'affaire argentine. Nous nous sommes efforcé

(1) Voyage à Buénos-Ayres et à Portalègre, par M. Arsène Isabelle. Chap. XVI et suivans.

d'en faire comprendre l'importance dans le cours de cette étude. Nous n'y reviendrons que pour insister sur la nécessité de maintenir dans ces pays nouveaux les grands principes du droit public européen. La vieille Europe doit aux peuples de l'Amérique, surtout à ceux de l'Amérique du Sud, l'enseignement des règles sur lesquelles une longue expérience a fondé le code de ses relations internationales. Il serait périlleux d'y laisser introduire, comme précédens, des dispositions susceptibles d'influer sur de futures transactions. Quand l'immigration de nos populations surabondantes aura porté dans ces déserts nos goûts, nos mœurs et les intérêts compliqués qui en dérivent; quand des foyers de production et d'industrie s'établiront là où il n'existe encore que d'imparfaites entreprises d'agriculture; quand le développement des échanges aura multiplié les débouchés du travail et les centres de consommation; nous pourrions regretter amèrement les imprudentes concessions que nous aurait arrachées une fausse appréciation de l'avenir ou le désir immodéré de sortir des embarras actuels. La justice et la vérité sont de tous les temps. Gardons-nous d'en aliéner le bénéfice au profit du mensonge et de l'astuce; ne souffrons pas qu'une société demi-barbare substitue, malgré nous, aux principes sûrs et féconds du droit des gens acceptés par toutes les nations civilisées, les aveugles caprices ou les calculs circonstanciels de sa politique transitoire : ne mettons pas aux mains d'un oppresseur local et sanguinaire les clefs de ces belles voies fluviales par lesquelles doivent s'avancer prochainement les missionnaires de la paix, les pionniers de la civilisation.

Une troisième et dernière considération viendrait se joindre à ces considérations capitales, ou plutôt se confondre avec elles pour en augmenter le poids. Depuis quarante années que les anciennes colonies de l'Espagne et du Portugal en Amérique ont commencé de s'ouvrir aux nations actives et commerçantes de l'Europe, les affaires de l'ancien monde se sont mêlées à celles des nouveaux Etats de manière à établir entre les intérêts économiques des deux hémisphères une sorte de communauté. La France n'est point restée en arrière dans ce mouvement d'expansion progressive. De nombreuses conventions diplomatiques la lient au Brésil, au Chili, à l'Uruguay, aux deux républiques du Pérou, à celles de Venézuéla, de la Nouvelle-Grenade, de l'Equateur et du Guatemala, ainsi qu'au Mexique. Dans toutes ces contrées elle a cherché à placer sous l'égide du droit conventionnel les espérances, les tentatives plus ou moins aventureuses de son commerce et de sa navigation. Aussi, l'une et l'autre s'y sont-ils déployés avec une rapidité remarquable, eu égard à la concurrence qu'ils y rencontraient naturellement de la part d'autres peuples également navigateurs et commerçans. Aujourd'hui l'importance de nos transactions économiques avec ces différens pays s'exprime par les chiffres suivans, que nous empruntons aux relevés de 1849 seulement, pour ne pas multiplier les données numériques.

Les valeurs échangées s'élèvent:

Avec le Brésil, à.....	50 millions	600 mille	francs.
le Rio de la Plata....	31 —	300	—
le Chili.....	23 —	600	—
le Pérou.....	14 —	700	—
l'Uruguay.....	10 —	700	—
le Venézuéla.....	5 —	100	—
la Nouvelle-Grenade..	4 —	300	—
l'Equateur.....	» —	600	—
le Guatémala.....	» —	900	—
la Bolivie.....	» —	300	—
le Mexique.....	39 —	400	—

Ce qui donne un commerce annuel de 181 millions 500 mille francs.

Ce commerce, qui se fait presque entièrement par nos seuls navires, puisque la marine locale existe à peine, répartit l'intercourse de la manière suivante :

Avec le Brésil.....	40,439	tonneaux.
le Rio de la Plata.....	24,524	—
le Chili.....	13,836	—
le Pérou.....	10,933	—
l'Uruguay.....	7,244	—
la Venézuéla.....	5,530	—
la Nouvelle-Grenade.....	3,898	—
l'Equateur.....	618	—
la Guatémala.....	660	—
le Mexique (y compris le Texas)..	20,958	—
En totalité.....	128,640	tonneaux.

Ainsi, il s'agit déjà pour nous, dans ces pays, d'un mouvement d'échange annuel atteignant près de 200 millions, et donnant lieu à un mouvement maritime de près de 130 mille tonneaux. Et ce double mouvement, qui atteste une si grande puissance d'attraction entre les parties, n'est encore qu'à son début. Il se développe chaque jour et ne demande qu'à s'accroître. Ce sont nos industries les plus vivaces, les plus actives qui y sont engagées, nos vins du Midi, nos fabrications de Paris, Lyon, Saint-Etienne, Reims, celles de nos productions qui savent le mieux s'approprier aux goûts, aux besoins des consommateurs éloignés, celles qui, en retour, versent dans le pays la plus grande masse de richesses, le plus d'élémens de travail et de bien-être. C'est aussi notre pavillon, cette seconde force de la nationalité française, qui trouve là du frêt, des occasions de naviguer, des moyens d'entretenir, de créer des marins habiles, lorsqu'ailleurs ses efforts et sa persévérance viennent échouer si souvent contre la concurrence d'autres marines qui peuvent opérer dans des conditions plus favorables!

Mais précisément parce que ces grands intérêts sont encore à leur début, précisément parce qu'ils ne sont couverts que par des transactions diplomatiques récentes, ils ont besoin, pour s'affermir et pour s'étendre,

du prestige qu'impriment la force et la dignité. Dans l'immobile Orient, des *capitulations* séculaires, revêtues de tout l'appareil de vrais traités soigneusement maintenus, suffisent à peine, chez un peuple religieux, pour assurer à nos nationaux la sécurité nécessaire aux opérations commerciales. Chez les peuples hispano-américains, où les mœurs, comme les institutions, sont arrivées à une époque de transformation et de mobilité convulsives, le soin de nos intérêts présens et à venir réclame d'une manière bien autrement pressante des preuves d'énergie et de résolution. Nous avons poussé bien loin déjà la longanimité dans les affaires de la Plata. Il est temps de changer d'attitude, si nous ne voulons pas compromettre à jamais l'influence et le nom de la France, non-seulement à Buénos-Ayres, mais dans tous les Etats des deux Amériques.— Et, remarquons-le bien, si nous allions sacrifier ces raisons si graves à je ne sais quelles autres raisons tirées de la faiblesse, il n'en résulterait encore pour nous que de nouveaux dommages financiers joints à tous les dommages économiques et moraux que nous aurions subis. La France ne s'accommode pas aisément d'un ordre de choses où son honneur et ses intérêts font également naufrage. Il viendrait un jour, très-peu éloigné probablement, où le cri de l'opinion indignée exigerait des mesures réparatrices. De telle sorte, qu'aux frais actuels de nos stations navales et de nos subsides, il faudrait ajouter forcément une dépense triple ou quadruple de celle qu'entraînerait aujourd'hui la solution de l'affaire.

En un mot, du côté des demi-mesures et de la temporisation, pertes de toute nature, abaissement moral et politique ; du côté de la vigueur et de la fermeté, considération, sécurité de l'avenir, développement des intérêts actuels et de l'action civilisatrice. C'est en ces termes que nous poserions la question de la Plata, et que nous espérons qu'elle se présentera pour tous les partis devant l'Assemblée nationale.

Paris.—Imprimerie de E. BRIERE, rue Sainte-Anne, 55.

0127255
91C 83
$95.00